



UNE COMPAGNIE DANS LA TOURMENTE



Ghoul : "Nous ne serons indulgents avec personne"

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2272 - Mercredi 3 septembre 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

J-4 AVANT ALGÉRIE-ETHIOPIE



LES VERTS AFFÛTENT LEURS ARMES

Page 17

OUVERTURE DE LA SESSION D'AUTOMNE DU PARLEMENT

LA VIOLENCE INQUIÈTE

Page 3



PH. KHINEGAB

ACCIDENTS DE LA ROUTE

62 morts en une semaine



Page 5

AVANT-PROJET
DU CODE DU TRAVAIL

L'UGTA OUVRE LE DÉBAT

Page 5

DÉCÈS D'UN RESSORTISSANT
ALGÉRIEN EN FRANCE

Les explications de l'ambassadeur français

Page 5



STATIONNEMENT ANARCHIQUE DES VÉHICULES

LA POLICE DURCIT LES MESURES

Page 6

DEPUIS L'APPARITION DE LA MALADIE

18 FOYERS DE FIÈVRE APHTEUSE DÉTECTÉS À ALGER

Page 3



7 millions DA de pertes de câbles téléphoniques à Relizane.

20 travailleurs d'ArcelorMittal bloquent un quai au port de Annaba

170 bovins atteints de fièvre aphteuses ont été abattus à Boumerdès.

9 millions d'estivants ont visité les plages de Mostaganem

Près de 9 millions d'estivants ont visité les plages de Mostaganem du 1^{er} juin au 31 août dernier, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

La plus grande affluence a été enregistrée au mois d'août dernier où 7 millions d'estivants se sont rendus sur les 19 plages autorisées à la baignade de la wilaya, a indiqué le chargé de l'information à la direction de la Protection civile, le lieutenant Ourari Mohamed. D'autre part, les agents de la Protection civile ont effectué 2.062 interventions pour sauver 1.362 personnes de la noyade durant la même période, apportant les premiers secours à 352 vacanciers et évacuant 306 autres aux centres de santé, a indiqué cet officier, signalant 19 cas de noyade dont 16 dans des zones non autorisées à la baignade.

Il s'agit, entre autres, du port de pêche de la commune de Sidi-Lakhdar et de la partie est de la plage de Sidi-Abdelkader dans la commune de Bahara. Trois décès par noyade, deux hors des heures de surveillance et un à la plage Sablettes, ont été déplorés. La direction de la Protection civile a mobil-



isé 443 agents dotés de tous les moyens nécessaires d'intervention et de secours pour la saison estivale actuelle.

La saison estivale précédente avait enregistré 14 noyades, dont 13 dans des zones non autorisées à la baignade et un seul cas hors des horaires de surveillance.

117 consultations médicales pour les malades en zones rurales enclavées à Sétif

Cent dix-sept (117) consultations médicales ont été effectuées durant le mois d'août dernier au profit des malades résidant dans des zones rurales enclavées de la wilaya de Sétif, à l'initiative de la direction de la Protection civile, a-t-on appris lundi auprès de ce corps constitué. La caravane médicale de la Protection civile, initiée avec la collaboration de la direction de la santé et de la population, a ciblé, durant cette période, 51 femmes, 43 hommes et 23 enfants, a précisé le lieutenant Ahmed Lamamra, responsable de la cellule de communication et d'information auprès de la direction de wilaya de la Protection civile.

L'opération, inscrite dans le cadre d'un programme mis en œuvre par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, vise à venir en aide aux familles défavorisées éprouvant des difficultés à se déplacer

vers les structures de santé situées en zones urbaines. Les visites médicales ont touché des localités situées dans la région nord de la wilaya, notamment 10 villages de Berbas et de Beni-Messali, dans la commune d'Oued El-Bared, les mechtas d'Ouled Merghem et de Tala Touziana, à Amoucha, et les village d'Ouled Aïssa (Tizi n'Bechar) et Ourir (Guenzet), a précisé le lieutenant Lamamra.

En plus des orientations et des conseils prodigués aux personnes concernées, les animateurs de cette caravane ont distribué gratuitement une centaine de boîtes de divers médicaments. D'autres zones rurales, relevant des communes de Beni Ourtiliane, Boussemel, Draa Kebila, Babor et Serdj El-Ghoul, sont au programme des visites prévues pour le mois de septembre en cours.

Vaste opération de sensibilisation contre la violence sur initiative du ministère de la Communication

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a annoncé lundi à Alger, le lancement prochain d'une vaste opération de sensibilisation contre la violence, avec le concours des différents secteurs relevant de son département. "Le ministère de la Communication, au même titre que d'autres institutions, a été chargé d'enclencher une large opération de sensibilisation sur le phénomène de la violence dans la société algérienne, à travers des spots publicitaires véhiculant un message clair", a déclaré le ministre, lors d'une conférence-débat sur la presse sportive et le fair-play, initiée par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens, dans le sillage du décès, sur un terrain de football, du joueur de la JS Kabylie, Albert Eboesse. Les différents organes de presse (télévisions, radios, presse écrite, presse électronique et réseaux sociaux) seront associés à cette opération. "Nous espérons qu'à travers cette opération, qui ne se limite pas dans le temps, nous pourrions rendre la société plus sensible à ce fléau qui est un phénomène qu'il faut éradiquer", a souligné M. Grine lors de cette rencontre tenue à la

salle des conférences du complexe sportif Mohamed-Boudiaf. Cette décision a été prise lors de la réunion d'un Conseil interministériel, tenue dimanche et consacré à la délinquance dans les enceintes et établissements publics.

En marge de la conférence, le ministre de la Communication a annoncé la tenue, fin septembre 2014, d'un séminaire regroupant des acteurs du mouvement sportif.



D
I
L
I
T



Vladimir Poutine

"J'espère que le bon sens va prévaloir (...) et que ni nous ni nos partenaires n'allons provoquer de dégâts avec ces piques respectives. Le marché reste focalisé sur les risques géopolitiques. Il est clair qu'un tel environnement assombrit les perspectives à court terme."

Croatie : des coqs trop bruyants chassent les touristes

Des touristes à la recherche de calme ont été contraints d'abréger leurs vacances et d'abandonner une villégiature sur une île de Croatie exaspérés par la présence de coqs trop bruyants.

Le propriétaire d'une agence locale de tourisme à Stomorska, sur l'île de Solta, a accusé ces coqs d'être responsables des annulations de réservations pour ses clients, selon le quotidien Jutarnji List.

"Les gens ne peuvent pas dormir de la nuit et ils sont venus pour se reposer. C'est horrible", s'est lamenté Marino Jakovcevic Martinov.

Les fauteurs de troubles, une dizaine de coqs, dont les propriétaires sont deux sœurs octogénaires, chantent nuit et jour sans exception.

Jakovcevic Martinov a été obligé d'annuler des réservations dans deux maisons situées à proximité de l'habitat des gallinacés. "Sur douze réservations dans une des maisons à louer, onze ont été annulées et les touristes ont quitté l'île, seule une famille a accepté d'être relogée loin des coqs", a expliqué Jakovcevic Martinov.

Même situation chez Ljubica Maestro, dont les clients exaspérés par les chants ont plié bagages.

Les autorités locales ont déjà infligé une amende aux propriétaires, a précisé un responsable municipal Nikola Cecic Karuzic, mais les sœurs refusent obstinément de renoncer à leurs coqs. Mirjana Novakovic, 80 ans, et sa sœur Tereza, de huit ans son aînée, estiment pour leur part faire l'objet de jalousie car "les autres ne possèdent pas de coqs".

L'économie de la Croatie, petit pays balkanique, repose en grande partie sur le tourisme sur la côte Adriatique.

Un apprenti cambrioleur oublie ses papiers... sur place

Trois jeunes Mentonnais, âgés de 18 à 20 ans, avaient été repérés jeudi dernier en pénétrant par effraction dans une villa de Menton (Alpes-Maritimes).

Deux d'entre eux avaient été interpellés en flagrant délit par la police.

Le troisième larron avait pris la fuite en laissant sur place son sac contenant toutes ses pièces d'identité, a précisé la police qui a pu le localiser aisément.

Terse sur le gâteau pour les enquêteurs, il avait envoyé un texto à un ami disant qu'il avait laissé par mégarde son sac dans la villa cambriolée.

Primo-délinquants, les trois jeunes seront convoqués dans les prochains mois devant un juge et recevront une sanction pénale sous forme d'amende.

BENSALAH À L'OUVERTURE DE LA SESSION D'AUTOMNE

“Le phénomène de la violence est inquiétant”

Dans son discours, et ne dérogeant pas à la règle, Bensalah a aussi évoqué des questions brûlantes de l'actualité nationale. Il a ainsi fait cas de la rentrée sociale et de la violence qui sévit non seulement dans les stades, mais aussi dans la société.

PAR KAMEL HAMED

Les parlementaires des deux chambres, l'APN et le Conseil de la nation, ont repris du service. La session d'automne du Parlement a été, en effet, ouverte hier, en présence des membres du gouvernement mais en l'absence du premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui assiste à Nairobi à un sommet de l'Union africaine.

Cette session, contrairement à la session de printemps, promet d'être chargée puisque au moins 17 projets de loi seront au programme.

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a mis en évidence ce point lors de son discours d'ouverture. Il a ainsi énuméré la majorité des projets qui seront examinés et adoptés par les deux chambres du Parlement au premier rang desquels figure le projet de loi de finances 2015. Dans son discours, et ne dérogeant pas à la règle, Bensalah a aussi évoqué des questions brûlantes de l'actualité nationale. Il a ainsi fait cas de la rentrée sociale et de la violence qui sévit non seulement dans les stades, mais aussi dans la société. « La rentrée sociale sera ordinaire »



dira d'emblée le président du Conseil de la nation comme pour contredire toutes les affirmations selon lesquelles cette rentrée s'annonce explosive. Car pour Bensalah les

mesures déjà prises par le gouvernement et celles qui le seront à l'avenir à l'exemple de la distribution des logements, celles relatives à la rentrée scolaire et la prochaine suppression de

l'article 87 bis, sont à même d'apaiser le front social ce d'autant qu'elles ont eu un écho favorable auprès de larges pans de la société. Mais, pour Bensalah, cela ne veut nullement dire que tout va bien puisqu'il a admis l'existence de nombre d'insuffisances dans certains secteurs. Il a ainsi appelé au dialogue social pour trouver des solutions appropriées. Bensalah a par ailleurs reconnu l'ampleur du phénomène de la violence dans la société. « C'est un phénomène inquiétant et on ne peut ignorer ses conséquences sur le tissu social » dira-t-il. Il a appelé à la mobilisation de l'ensemble de la société pour lutter contre ce fléau. Si Bensalah a fait l'impasse sur la question du projet de révision constitutionnelle ce n'était pas le cas pour le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa. Ce dernier a, en effet, évoqué les consultations menées par Ahmed Ouyahia avec la classe politique. Il a aussi évoqué les événements de Ghardaïa sans omettre de parler de la situation dans certains pays voisins de l'Algérie, comme la Libye ou Mali.

AIR ALGÉRIE

Une compagnie dans la tourmente

PAR KAHINA HAMMOUDI

Un avion d'Air Algérie a touché le bout d'une aile d'un autre avion de la même compagnie au moment du stationnement sans faire heureusement de victime. « Suite à un traçage trop rapproché du parking des aéronefs, les deux ATR 72 500 se sont frottés légèrement. Au moment de stationner un des deux avions a touché le bout d'aile », a précisé Air Algérie dans un communiqué, repris par l'APS. Cet incident sans gravité n'a causé aucun dommage, selon un responsable de la compagnie contacté par l'APS, qui a assuré que « le trafic des passagers se déroule normalement ».

Néanmoins dans un entretien accordé au site d'information TSA, l'expert en aéronautique, Mohamed Benzerroug, revient sur cet incident en précisant qu'« il ne devrait pas se produire, surtout au sol », ajoutant que « les avions y sont plus vulnérables qu'ils ne le sont en l'air avec des risques d'accidents graves ».

Il faut savoir qu'il y a eu des accidents de collision sur le sol avec des conséquences graves et mort d'hommes ». Pour cet expert la responsabilité de cet incident revient « au commandant de bord qui n'a pas effectué convenablement le roulage au pas. Donc, soit il a roulé rapidement, ou il n'a pas respecté la signalisation ou bien il n'a pas effectué conven-

ablement la manœuvre de stationnement ». Concernant la non-gravité de cet accident il précisera que la compagnie ne dira pas le contraire et cela pour « ne pas effrayer les voyageurs ».

En fait, au sol, le roulage sur le taxiway (les petits chemins empruntés par les avions pour rejoindre le parking ou, dans le sens inverse, l'avis de décollage) doit se faire au pas ! Le commandant de bord doit suivre le tracé ». Mohamed Benzerroug conclura en affirmant que cette affaire aurait pu être plus grave car « les réservoirs de l'avion se trouvent sur ses ailes et au milieu. Un feu aurait pu être déclenché, l'avion aurait pu être endommagé avec tout ce que cela aurait pu engendrer comme retards et déprogrammations ».

Même si l'incident peut paraître banal, aux yeux de l'autorité de l'aviation civile et d'un point de vue technique et sécuritaire, il s'agit d'une infraction à la réglementation. L'incident révèle également une forme d'anarchie au sol. » La compagnie Air Algérie fait depuis quelques semaines la Une de l'actualité. Elle a ainsi fait le tour des incidents les plus dramatiques. Il est clair que cette compagnie connaît les pires moments de son histoire. D'ailleurs parmi la série noire qu'a connue cette compagnie faut-il revenir sur la disparition le 10 août passé d'un jeune garçon. Âgé de 9 ans, voyageant

seul à bord de la compagnie aérienne nationale, entre Ouagadougou et Toulouse, via Alger, il a disparu pendant 30 heures. Ses parents ne l'ont récupéré que le dimanche soir le 10 août, rapporte le quotidien régional français *La Dépêche* sur son site Internet. Le jeune Ethan, de retour de chez sa grand-mère installée à Ouagadougou, devait prendre l'avion seul, pour rejoindre ses parents à Toulouse Blagnac, dans le sud de la France. Cela a d'abord commencé avec un retard de 3 heures 30 du vol au départ de Ouagadougou. Mais le jeune garçon va rater sa correspondance à Alger et « disparaît laissant ses parents morts de peur, sans aucune information de la part d'Air Algérie », selon la même source. Les parents alertèrent l'ambassade de France à Ouagadougou, qui ne parvient pas non plus à joindre Air Algérie. Au cours de leur longue attente, ils apprennent d'abord que leur enfant ne serait finalement jamais parti de Ouagadougou, avant que cette information soit démentie par la police de l'air.

Les parents récupéreront finalement leur fils à Toulouse-Blagnac avec 30 heures de retard, le dimanche soir 10 août. « On est en colère contre la compagnie Air Algérie, qui ne nous a jamais donné la moindre information concernant notre fils. Celui-ci montre des signes de perturbation, il est agacé quand on lui parle de cette histoire », a déclaré la mère à *La Dépêche*. K. H.

AMAR GHOU L'ANNONCE L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE SUR AIR ALGERIE

“Nous ne serons indulgents avec personne”

Le télescopage de deux avions d'Air Algérie avant-hier lundi à l'aéroport Houari-Boumediène d'Alger semble être l'incident de trop. Car, face à cette série d'incidents qui touche l'entreprise nationale de navigation aérienne, le ministère des Transports promet d'agir. Dans ce cadre, le ministre des Transports, Amar Ghoul, a annoncé hier l'ouverture d'une enquête approfondie pour faire la lumière sur tous les incidents et situer les responsabilités des uns et des autres. « Nous avons ouvert une enquête qui sera diligentée par l'inspection générale du ministère des Transports sur cet incident (le télescopage des deux avions ndr), ainsi que sur tout ce qui concerne l'entreprise Air Algérie » a, en effet, indiqué hier Amar Ghoul en marge de l'ouverture de la session d'automne du parlement. Et d'ajouter que cette enquête « portera sur les aspects relatifs à la gestion, à l'organisation, la programmation des vols

ainsi que sur la clarification des responsabilités ». Autant dire qu'il s'agira d'un vrai audit. Le ministre des Transports, visiblement agacé par cette série noire qui frappe l'entreprise Air Algérie, a précisé que cette enquête va permettre d'élaborer « un plan pour une prise en charge responsable de cette entreprise afin qu'elle soit à la hauteur des attentes en matière de services ». Interrogé sur la responsabilité du P-DG de l'entreprise, Mohamed-Salah Boulouf, et son éventuel limogeage, le ministre a éludé la question en refusant de se prononcer. « On ne personnalise pas les choses avec cette simplicité car ce qui nous intéresse maintenant c'est cette enquête approfondie sur tous les dysfonctionnements, les insuffisances et la clarification des responsabilités à tous les niveaux. Après cette enquête on mettra en chantier un plan d'urgence et, bien sûr, nous prendrons les mesures nécessaires » a précisé



Amar Ghoul ajoutant que « les résultats préliminaires de cette enquête seront vite adressés au Premier ministre, Abdelmalek

Sellal, car cela relève du programme d'action du gouvernement ». Ghoul a, cependant, adressé un message menaçant aux responsables d'Air Algérie. « Si auparavant nous avons refusé catégoriquement la déstabilisation d'Air Algérie, nous disons aussi que nous refusons que les choses restent en l'état. Il faut prendre toutes les mesures afin de permettre à l'entreprise de répondre aux attentes. La responsabilité incombe à tous et nous ne serons indulgents avec personne ». Il faut dire que l'entreprise a fait face à une cascade d'incidents ces derniers temps. Ainsi le 24 juillet un avion affrété auprès d'une compagnie espagnole s'est écrasé au Mali causant la mort de tous les passagers, y compris les membres d'équipage. Un autre avion, qui s'apprêtait à décoller de l'aéroport de Lille, avait effectué une sortie de piste et avant-hier lundi deux avions se sont télescopés à l'aéroport d'Alger. K. H.

LUTTER CONTRE LE TERRORISME EN AFRIQUE

Sellal plaide en faveur de mesures ciblées

Pour Sellal, il s'agit, aujourd'hui, pour les Etats africains d'innover dans la mise en mouvement des dispositifs normatifs et opérationnels de l'UA pour sans cesse adapter leurs efforts de lutte contre le terrorisme.

PAR INES AMROUDE



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a plaidé, hier, à Nairobi au Kenya en faveur de mesures ciblées pour relever les défis de la prévention et de la lutte contre le terrorisme en Afrique. "L'Algérie a confiance en la responsabilité de la vision et de la réflexion proactive du Conseil de paix et de sécurité qui saura proposer, sans nul doute, des mesures ciblées pour relever les défis de la prévention et de la lutte contre le terrorisme en Afrique", a-t-il déclaré lors du sommet africain sur la lutte contre le terrorisme. Pour Sellal, il s'agit, aujourd'hui, pour les Etats africains d'"innover" dans la mise en mouvement des dispositifs normatifs et opérationnels de l'UA pour sans cesse adapter leurs efforts de lutte contre le terrorisme dans toutes ses formes et mani-

festations. "Dans le cadre de l'architecture africaine de paix et de sécurité, la stabilité du continent exige que soient menés, de manière complémentaire, les efforts de développement, les efforts de règlement des conflits ainsi que les efforts de lutte contre le terrorisme sur le continent", a-t-il dit. Concernant ce volet, l'Algérie soutient la prochaine mise en place, au niveau de la Commission de l'UA, d'"une structure permanente entièrement dédiée à la lutte contre le terrorisme pour soutenir le Conseil de paix et de sécurité dans son action", a-t-il ajouté. Le Premier ministre a relevé, à

cette occasion, que la détermination politique pour faire face au fléau du terrorisme a été déjà actée par la Convention africaine sur la prévention et la lutte contre le terrorisme. Il a rappelé que l'Algérie a eu l'honneur d'accueillir, en 1999, la 35^e session de l'OUA au cours de laquelle a été adoptée cette Convention qui a cerné, "avec une haute maturité politique", les enjeux liés à la nature du terrorisme comme violation grave des droits de l'Homme, en particulier les droits à l'intégrité physique, à la vie, à la liberté et à la sécurité. L'Algérie a recommandé "vivement" la systématisation du partage

des résultats du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) tout comme elle a préconisé l'échange d'expérience et d'expertise de gestion des situations liées au terrorisme. Sellal a suggéré d'optimiser le mécanisme de coopération sécuritaire du processus de Nouakchott comme instrument de renforcement des capacités opérationnelles des pays du Sahel dans la lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier organisé. Sur un autre plan, il a indiqué que l'enjeu du tarissement des sources de financement du terrorisme doit revêtir un "caractère primordial" dans la lutte contre ce fléau qui constitue, a-t-il dit, une menace réelle pour la cohésion humaine des sociétés africaines, une entrave à leur développement socio-économique et un facteur de déstabilisation des Etats. "L'Algérie vient de réussir la libération des deux derniers otages enlevés au Mali depuis près de trois années et cela sans avoir eu recours à aucun paiement sous quelque forme que ce soit", a déclaré Sellal, qui représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à cette rencontre initiée par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA.

L. B.

PAIX EN AFRIQUE

L'Algérie a initié plusieurs actions

L'Algérie a initié, depuis une quinzaine d'années, plusieurs actions en Afrique dans le cadre de la lutte antiterroriste et le tarissement du paiement de rançons, a souligné mardi à Nairobi le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. "L'Algérie a été le pays initiateur de la convention africaine de lutte contre le terrorisme qui a été adoptée par le sommet des chefs d'Etat africains lors de la 35^e session tenue en 1999 à Alger", a indiqué à la presse Messahel en marge du sommet du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), consacré au renforcement de la coopération dans la lutte contre le terrorisme. L'Algérie a "été aussi derrière le protocole additionnel de la convention africaine de lutte contre le terrorisme adopté en 2004 par les chefs d'Etat africains pour le cadrer avec les évolutions en matière de lutte antiterroriste en Afrique", a-t-il rappelé. Il a souligné, également, que parmi les "grands acquis de l'UA a été la mise en place, à l'initiative de l'Algérie, du Centre africain d'études et de recherche sur

le terrorisme" (CAERT) dont le siège est à Alger. Le CAERT, chargé d'évaluer la menace terroriste en Afrique et de promouvoir la coopération antiterroriste interafricaine, s'occupe plus particulièrement de conduire des actions de formation, de mener des études, de constituer des bases de données pour la collecte, l'échange et l'analyse d'informations ainsi que d'exercer une fonction de veille et d'alerte en matière de terrorisme. Messahel a expliqué que l'Algérie, dans le souci de lutter efficacement contre la menace terroriste, "s'est attaquée, aussi, aux causes et problèmes de financement du terrorisme", réaffirmant que l'Algérie "a toujours refusé de payer la rançon pour ne pas donner les moyens et les capacités aux groupes terroristes de continuer à mener des actions". "Au niveau africain, nous avons pris une décision au sommet des chefs d'Etat pour demander à tous les pays de l'Union africaine d'empêcher les terroristes de bénéficier directement ou indirectement du paiement de rançons ou des concessions politiques", a-t-il dit. Sur un autre plan, l'action de l'Algérie s'est notamment

agi au Conseil de Sécurité de l'Onu avec les partenaires pour renforcer les instruments juridiques pour le financement du terrorisme et la pénalisation du paiement des rançons, a relevé le ministre. Sur le plan de la coopération policière africaine, Messahel a cité le mécanisme africain de coordination et de coopération des institutions policières dont la formation a été adoptée par l'Association des chefs de police africains lors de leur dernière réunion en février dernier à Alger. Cette force de police du continent, dont le siège sera à Alger, a pour objectif de renforcer la coopération entre les forces de police africaines afin de répondre à des menaces de sécurité comme le terrorisme, le trafic de drogue et d'êtres humains ou encore la cybercriminalité. Le ministre a révélé, par ailleurs, la mise sur pied par le conseil de paix et de sécurité de l'UA d'un Comité de chefs d'Etat de cinq pays présidé par l'Algérie (Algérie, Afrique du Sud, Nigeria, Guinée équatoriale et Ethiopie) et dont la mission consiste à piloter l'action africaine de lutte contre le terrorisme.

I. A

PORT D'ALGER

Hausse de plus de 8 % des conteneurs traités en juillet 2014

Le nombre total de conteneurs traités par l'Entreprise portuaire d'Alger (Epal) a atteint 30.319 en juillet 2014 contre 27.928 le même mois de 2013, soit un accroissement de 8,56 %, a-t-on appris auprès de l'entreprise. Le trafic de conteneurs traités par l'Epal "continue son ascension et confirme la tendance remarquable de la croissance enregistrée par ce secteur d'activité", souligne l'entreprise portuaire, dans un document obtenu par l'APS. Les conteneurs pleins (embarqués et débarqués) ont atteint 15.766 unités le septième mois de 2014 contre 16.044 la même péri-

ode de l'année précédente, enregistrant un recul de 1,73 %. En revanche, une importante augmentation (+22,46 %) des conteneurs vides a été enregistrée, représentant un total de 14.553 contre 11.884 durant la période comparée. Sur un nombre de 59.314 conteneurs, la part traitée par l'Epal en juillet 2014 est de 51,12 %, le reste étant traité par le groupe émirati DP World, chargé depuis 2008 de la gestion du terminal à conteneurs du port d'Alger. Quant au trafic roulant (trafic de marchandises sur remorques, véhicules et autres engins roulants), il a atteint un nombre total

de 392 unités le septième mois de 2014 contre 690 unités le même mois de 2013, faisant ressortir une baisse de 43,19 %. A titre d'exemple, le nombre des remorques est passé de 597 en juillet 2013 à 366 le même mois de 2014, une diminution de 38,69 %. Le nombre des camions/bus a, pour sa part, baissé de 89,25 % à 10 le septième mois de 2014 contre 93 le même mois de l'année écoulée, précise l'entreprise portuaire, relevant de la SGP-Sogeports.

R. E.

RELATIONS ALGÉRO-TUNISIENNES

Vers une coopération énergétique

Plusieurs projets de coopération dans le domaine de l'énergie sont en cours de concrétisation entre l'Algérie et la Tunisie, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Énergie, Youcef Yousfi, à l'issue d'une rencontre avec son homologue tunisien, Kamal Benaceur. "Nous avons discuté des dossiers intéressants des deux pays dans le domaine de l'énergie et des projets d'approvisionnement les villes frontalières en gaz butane et en gaz naturel notamment au profit de certaines villes comme Sakiet-Sidi-Youcef", a souligné le ministre dans une déclaration à l'APS. "J'espère que ce projet sera réalisé dans les plus brefs délais", a souhaité le ministre, qui a fait état du renforcement des relations dans le domaine d'électricité avec la réalisation d'une ligne électrique de 400 KV.

Evoquant, par ailleurs, la société mixte opérant dans la prospection des hydrocarbures en Tunisie et en Algérie, "Numhyd", Yousfi a affirmé son souhait que cette joint-venture réalise de "bons résultats". De son côté, le ministre tunisien de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines a affirmé que sa rencontre avec Yousfi et la séance de travail entre les responsables des deux pays ont permis "un échange de points de vue sur les projets dans le domaine de l'énergie".

"Il y a eu des discussions axées autour de la coopération dans les domaines du gaz et du pétrole ainsi que dans les énergies renouvelables", a-t-il précisé.

Le ministre tunisien qui effectue une visite de trois jours en Algérie devra s'entretenir avec Abdesslam Bouhouareb et Amara Benyounef respectivement ministres de l'Industrie et du Commerce.

R. E.

STATIONNEMENT ANARCHIQUE DES VÉHICULES

La police durcit les mesures

Le stationnement à Alger-Centre reste un véritable casse-tête. Les rares parkings existants étant très tôt saturés et en attendant la réalisation de ceux programmés, les automobilistes restent confrontés au risque du redoutable "sabot" ou pire encore voir leurs véhicules embarqués vers la fourrière.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Pour faire face au stationnement anarchique qui est la cause d'embouteillages infernaux, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a annoncé, mardi 2 septembre, dans un communiqué avoir pris des mesures sévères contre le stationnement en deuxième position, derrière des véhicules automobiles garés. Des patrouilles spéciales pour lutter contre ces dépassements seront déployées pour lutter contre ce phénomène, précise la DGSN. "La loi sera appliquée dans toute sa rigueur et la police délivrera des procès à tous les contrevenants", indique la même source. Ces mesures ont été prises contre ceux qui stationnent leurs véhicules de manière anarchique, empêchant les autres voitures de sortir des garages ou parkings. Une situation qui gêne ainsi la circulation des voitures et des personnes. Le directeur de la communication de la DGSN, Djilali Boudalia, a affirmé que la police a reçu de nombreuses plaintes d'automobilistes sur les difficultés qu'ils trouvent à faire sortir leurs voitures garées près de leur maison ou de leur lieu de travail. M. Boudalia, qui qualifie cette situation d'"inadmissible", rappelle que le stationnement est interdit sur les

passages réservés aux piétons, les trottoirs, les intersections et virages, les entrées de garages, etc. Par ailleurs, la DGSN appelle les automobilistes à respecter la loi et à garer leurs voitures de manière à ne pas perturber le trafic routier. À Alger, le phénomène de stationnement en deuxième position a pris de l'ampleur ces dernières années, en raison notamment du manque de places de parking. Les automobilistes stationnent sur la voie publique, gênant considérablement la circulation et garent leurs voitures derrière d'autres véhicules stationnés dans les parkings des cités. Les promoteurs immobiliers construisent des cités, sans prévoir de places de parking suffisantes pour l'ensemble des résidents. Ainsi la DGSN a décidé de prendre le taureau par les cornes et de mettre fin définitivement aux stationnements anarchiques qui constituent, pour l'heure, un véritable problème, vu l'afflux considérable des véhicules et l'insuffisance flagrante des parkings dans cette localité. Plusieurs résidents n'hésitent d'ailleurs pas à installer devant leurs lieux de résidence ou de travail, des piquets avec chaînes et cadenas, pour s'approprier des places réservées au stationnement de leurs véhicules.

K. H.



ACCIDENTS DE LA ROUTE 62 morts en une semaine

Soixante-deux (62) personnes sont mortes et 2.098 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant la période du 24 au 30 août, sur l'ensemble du territoire national, selon un bilan de la Protection civile, rendu public mardi. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Batna avec 6 personnes décédées et 82 autres blessées suite à 41 accidents de la route. Concernant le secours des personnes, 9.276 interventions ont été effectuées durant la même période avec la prise en charge de 1.470 blessés traités par les secours médicalisés de la Protection civile. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 3.064 incendies urbains, industriels et divers.

R. N.

FIÈVRE APHTEUSE

Réouverture des marchés à bestiaux

PAR RAYAN NASSIM

Les marchés à bestiaux seront rouverts la semaine prochaine après plus d'un mois de fermeture suite à la détection des premiers foyers de fièvre aphteuse dans l'est du pays, a annoncé, hier, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri. "Les marchés à bestiaux seront rouverts la semaine prochaine, c'est-à-dire, lorsque toutes les conditions d'organisation rigoureuse de ces marchés seront réunies", a déclaré le ministre en marge de l'ouverture de la session d'automne du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale. Les walis et les services agricoles ont reçu instruction de procéder à la désinfection de tous les marchés avant leur réouverture en prévision de la fête de l'Aïd el-Adha, selon le ministre. Au niveau du secteur du commerce, une réunion se tiendra prochainement pour débattre de l'organisation des marchés à bestiaux qui connaissent une organisation anarchique, a révélé, pour sa part le ministre du Commerce, Amara Benyounes. Fin juillet, les pouvoirs publics ont décidé de fermer les marchés à bestiaux pour cantonner la maladie de la fièvre aphteuse suite à la détection d'un foyer dans la commune de Bir-El-Aarch à Sétif dans l'est du pays. Il s'agissait alors du premier

foyer de cette maladie virale qui touche les bovins. La maladie s'est vite propagée pour toucher à ce jour plus de 20 wilayas de l'est du centre et de l'ouest du pays. "Nous pensons que la situation tend vers la stabilisation. Techniquement, le virus a une période de vie déterminée, pour peu que le virus ne réapparaisse plus", a souligné, toutefois M. Nouri. Il a estimé que les pertes économiques dues à cette épidémie étaient "très minimes" par rapport à celles enregistrées dans les autres pays touchés par cette maladie comme la Grande-Bretagne qui a perdu plus de quatre millions de têtes en 2001. Depuis l'apparition de la fièvre aphteuse, environ 5.500 bovins ont fait l'objet d'un abattage sanitaire alors que 1.000 têtes ont été déclarées mortes, selon le ministre. "Il faut noter que plus de 60 pays souffrent de cette maladie", a-t-il dit. M. Nouri a rappelé aussi que "la catastrophe aurait pu être plus grave si ce n'était le travail de prévention qui a été mené dès la déclaration de cette maladie en Tunisie. Plus de 1,6 million de têtes ont été vaccinées à ce jour" en Algérie. Concernant l'opération d'indemnisation des éleveurs, le ministre a indiqué que son secteur avait décentralisé le dispositif de remboursement afin qu'il soit le plus proche possible des localités touchées. L'Etat a déjà mobilisé des enveloppes financières au

niveau de la Banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR), alors que le recensement des éleveurs concernés se pour-

suit.
M. Nouri.

d'après
R.

DEPUIS L'APPARITION DE LA MALADIE

18 foyers de fièvre aphteuse détectés à Alger

18 foyers de fièvre aphteuse ont été détectés dans la wilaya d'Alger depuis l'apparition des premiers cas en juillet dernier, a déclaré mardi Yousfi Abdelhalim, inspecteur vétérinaire à la wilaya, indiquant que 5.346 têtes bovines avaient été vaccinées. Depuis l'apparition des premiers cas en juillet dernier, 18 foyers de fièvre aphteuse ont été détectés dans la wilaya d'Alger répartis sur 12 communes : Cheraga, Soudania, Ain Benian, Rouiba, Saoula, Sidi-Moussa, Mahelma, Bordj-El-Kiffan, Douera, Tessala-el-Merdja, Reghaïa et Rahmania. "164 têtes bovines sont porteuses du virus de la fièvre aphteuse", a-t-il fait savoir, précisant que "334 têtes ont fait l'objet d'un abattage dans la wilaya d'Alger". La vaccination des 11.000 têtes bovines que compte la wilaya d'Alger a pris fin, sachant que l'opération avait été lancée en mars dernier. Pour sa part, le directeur des services agricoles de la wilaya d'Alger, Labidi Hamdaoui, a rappelé que "28 dossiers sont actuellement en cours d'étude pour indemniser les éleveurs touchés par la fièvre aphteuse". L'opération a été lancée en début de semaine. Un éleveur de la commune de Chéraga a bénéficié d'un montant de 1,3 million DA, en attendant la régularisation de la situation des autres éleveurs. Le ministre de l'Agriculture, Abdelwahab Nouri, avait donné la semaine dernière à Mostaganem le coup d'envoi de la première opération d'indemnisation des éleveurs dont le cheptel bovin a été touché par la fièvre aphteuse, soulignant que la "remise de titres de paiement à ces éleveurs vise à les reconforter et leur permettre de reprendre leur activité". Il a insisté sur le "respect des mesures préventives et la campagne de vaccination", indiquant que "10.000 vétérinaires publics et privés sont mobilisés pour cette opération de vaccination".

R. N.

DÈCÈS D'UN RESSORTISSANT ALGÉRIEN EN FRANCE

Les explications de l'ambassadeur français

PAR RAYAN NASSIM

Le secrétaire général par intérim du ministère des Affaires étrangères, Hocine Meghar, a reçu lundi l'ambassadeur de France en Algérie avec lequel il a évoqué le suivi de l'affaire du décès, en août dernier en France, d'un ressortissant algérien, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Le ressortissant algérien, feu Abdelhak Goradia, est décédé "le 21 août dernier lors de son transfert par les services de police à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, en vue de son expulsion, en exécution d'un arrêté ministériel pris à son encontre", a rappelé la même source. Le SG par intérim a insisté, en particulier, pour que "les résultats des enquêtes administratives et judiciaires diligentées par les autorités françaises compétentes

ainsi que le rapport de l'autopsie soient communiqués dans les meilleurs délais possibles" à la partie algérienne. Il a été souligné, précise la même source, que ce décès "a suscité une émotion en Algérie et que la remise aux autorités algériennes de toutes les informations et documents sur les causes et les circonstances de cette mort, contribuera à établir, dans la transparence, le déroulement exact et précis des faits, qui ont entraîné la mort de notre ressortissant, et à en situer les responsabilités éventuelles des intervenants". Un certain nombre de questions ont été, également, posées notamment sur la notification d'informations sur la détention du citoyen algérien durant son séjour en France, les liens familiaux et privés qu'il a établis et les droits qu'il a accumulés. Au cours de

l'entretien, le secrétaire général par intérim a souligné avec l'ambassadeur de France le décès, intervenu le 26 août 2014, d'un autre ressortissant algérien, lors de son transfert de la maison d'arrêt de Strasbourg vers le palais de justice de la ville de Colmar et exprimé l'"urgence de disposer de précisions sur les circonstances de ce drame". L'ambassadeur de France a assuré le secrétaire général par intérim que "les autorités de son pays seront informées des préoccupations exprimées par la partie algérienne et indiqué que les enquêtes appropriées sont en cours et que leurs résultats seront transmis, aux autorités algériennes", conclut le communiqué.

R. N.

AVANT-PROJET DU CODE DU TRAVAIL

L'UGTA ouvre le débat

L'avant-projet du code du travail sera débattu aujourd'hui à Alger lors d'une réunion qui regroupera les 30 fédérations nationales de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a-t-on appris mardi auprès de la centrale syndicale. La réunion se tiendra au siège de l'UGTA à la place du 1er-Mai et permettra, notamment, aux représentants de l'ensemble "des travailleurs de discuter du contenu de l'avant-projet du code du travail et d'émettre des propositions et suggestions", a expliqué à l'APS le secrétaire national, chargé des relations publiques à l'UGTA, H'med Guettiche. La réunion, qui se déroulera pendant une journée, vise, entre autres, à "faire connaître le contenu et les nouvelles dispositions de l'avant-projet du code de travail dont le chapitre relatif à l'abrogation de l'article 87 bis sur la définition du Salaire national minimum garanti" (SNMG), a-t-il ajouté.

ACCORDS CONCLUS DANS LE CADRE DU PROCESSUS PARRAINÉ PAR L'ALGÉRIE

Les engagements du gouvernement malien...

Le chef de la diplomatie malienne a affirmé l'engagement du gouvernement de son pays à chercher le cadre constitutionnel adéquat à même de réunir tous les Maliens et de prendre en charge leurs préoccupations.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre malien des Affaires étrangères, de l'Intégration et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, a affirmé lundi à Alger l'engagement du gouvernement malien à "participer sérieusement" aux négociations de paix et à "mettre en œuvre" tout accord devant être conclu dans le cadre du processus parrainé par l'Algérie en faveur d'une solution durable à la crise du nord du Mali. Intervenant à l'ouverture de la seconde phase du dialogue intermalien, M. Diop a souligné que le gouvernement malien "affirme son engagement ferme à participer sérieusement à la seconde phase de ce dialogue et à mettre en œuvre tout accord devant être conclu pour une sortie de crise". Le chef de la diplomatie malienne a également affirmé l'engagement du gouvernement de son pays à "chercher le cadre constitutionnel adéquat à même de réunir tous les Maliens et de prendre en charge leurs préoccupations" soulignant l'importance "d'engager une réflexion pour une gouvernance participative, le rétablissement de la paix et de la sécurité à travers tout



le territoire malien et la mise en place de cadres a même de garantir un développement homogène à toutes les régions du pays". "Nous ne ménagerons aucun effort pour réunir les meilleures conditions de vie à nos enfants dans tout le territoire malien", a-t-il soutenu appelant toutes les parties maliennes à saisir cette opportunité de dialogue pour parachever le processus d'édification nationale. M. Diop a souhaité que "la page des souffrances vécues par le peuple malien pendant une longue période de son histoire soit tournée". Le chef de la diplomatie malienne a tenu à affirmer l'engagement personnel

des présidents algérien, Abdelaziz Bouteflika et malien, Ibrahim Boubakar Keita, d'œuvrer à trouver une issue à la crise du nord du Mali et à préserver la stabilité dans la région saluant les efforts "internationaux accompagnant ce processus parrainé par l'Algérie pour rétablir la stabilité non seulement au Mali mais aussi dans la région sahélo-saharienne et le continent en général". M. Diop a réitéré sa gratitude au gouvernement algérien ainsi qu'au président Bouteflika en "personne" pour les efforts consentis pour préserver la stabilité dans la région. L'Algérie a organisé depuis janvier dernier une série de rencontres visant

à réunir les conditions nécessaires au lancement d'un dialogue intermalien et qui ont été couronnées par la signature en juillet dernier de la "Déclaration d'Alger" et d'une feuille de route par six mouvements politico-militaires activant au nord du Mali et concernés actuellement par le dialogue direct avec le gouvernement central de Bamako. Il s'agit de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident). Une minute de silence a été observée, lors de la cérémonie d'ouverture de la seconde phase des du dialogue intermalien, à la mémoire des deux diplomates algériens décédés, le consul Boualem Saïes et Tahar Touati, considérés comme "artisans de la paix parmi les enfants de l'Algérie". Le ministre malien des Affaires étrangères, qui s'est félicité de la libération des deux diplomates algériens enlevés à Gao (Nord-Mali) a rendu hommage aux diplomates algériens décédés ajoutant que de tels "incidents nous rappellent le lourd tribut que le terrorisme veut nous faire payer". Les deux derniers otages algériens parmi les sept diplomates enlevés en avril 2012 à Gao (nord du Mali), ont été libérés la veille du lancement de la seconde phase du dialogue intermalien.

L. B.

SUCCÈS DU DIALOGUE INTERMALIEN

Quand l'optimisme règne

Le ministre malien de la Réconciliation nationale, Zahabi Ould Sidi Mohamed, s'est déclaré lundi à Alger optimiste par rapport au succès de la deuxième phase du dialogue inclusif intermalien, estimant que les négociations seraient positives pour toutes les parties.

"Je suis optimiste par rapport au succès de ces négociations, parce que tout le monde sait que la paix et la stabilité sont indispensables non seulement pour le peuple malien,

mais aussi pour les pays voisins" a indiqué le ministre dans une déclaration à l'APS, affirmant que ces discussions "seront transparentes et positives dans leur deuxième phase pour toute les parties concernées.

Je suis également persuadé que ce processus aboutira à des résultats positifs concernant la paix, la sécurité, le développement et toutes les questions soulignées dans l'agenda du dialogue", a-t-il ajouté.

Le ministre malien de la Réconciliation, qui

prendra part aux négociations parmi la délégation malienne, a salué le rôle constant de l'Algérie pour sa contribution tout au long de la crise malienne.

Par ailleurs, Ould Sidi Mohamed, s'est félicité de la libération, samedi, des otages algériens au nord du Mali, tout en présentant ses condoléances pour les deux autres otages décédés durant leur détention.

L. B.

DÉCLARATION DU CHEF DE LA DÉLÉGATION MAURITANIENNE

"Je suis convaincu du succès des négociations"

Le chef de la délégation mauritanienne participant, dans le cadre de l'équipe internationale de médiation, au dialogue intermalien qui se tient actuellement à Alger, Sidi Mohamed Ben Hennen s'est dit convaincu que "ces négociations seront sanctionnées par des résultats concrets pour le règlement de la crise au Mali", saluant le "rôle prépondérant" de l'Algérie. "Je suis convaincu que ces négociations seront sanctionnées par des résultats concrets concernant la crise au Mali, au regard du rôle prépondérant que joue l'Algérie, salué et appuyé par la communauté internationale", a indiqué M. Ben Hennen, directeur des Affaires africaines au ministère mauritanien des Affaires étrangères, dans une déclaration à l'APS en marge de la deuxième phase du dialogue intermalien, lancée lundi. "Je suis d'autant plus convaincu du succès de ces négociations que l'Algérie jouit de la confiance de toutes les parties en tant que pays médiateur dans le règlement de cette crise", a estimé le diplomate mauritanien dont le pays assure la présidence tournante de l'UA, expri-

mant le soutien de son pays aux efforts de l'Algérie, appuyés par la communauté internationale. "La Mauritanie a beaucoup pâti de la détérioration de la situation sécuritaire dans le nord du Mali depuis le début de la crise, car ayant été la cible de nombreuses attaques terroristes outre l'affluence d'un nombre important de déplacés ayant fui les violences dans leurs pays", a-t-il rappelé. La deuxième phase du dialogue intermalien a débuté lundi à Alger, dans le cadre de l'initiative algérienne de soutien à ce dialogue afin de parvenir à une solution globale à la crise au Nord-Mali.

Ces négociations "cruciales" entre les parties en conflit interviennent pour parachever la phase initiale de ce dialogue qui a eu lieu du 17 au 24 juillet à Alger et qui a été couronnée par la signature par le gouvernement du Mali et six mouvements politico-militaires du nord de ce pays de deux documents comportant "la feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Alger" et une "déclaration de cessation des hostilités". Concernant la libération des deux otages algériens qui étaient

détenus au Mali, le diplomate mauritanien a exprimé la satisfaction de son pays de ce résultat, d'autant que "l'Algérie s'est engagée à refuser le versement de rançon aux terroristes".

La Mauritanie appuie la position algérienne appelant à criminaliser le versement de rançons aux terroristes, a souligné M. Ben Hennen, ajoutant que "cette position est correcte, d'autant que la rançon constitue l'une des plus importantes sources de financement pour les groupes terroristes". La Mauritanie participe aux côtés des pays du voisinage (Niger, Nigeria, Tchad et Burkina Faso) au sein du groupe de médiation internationale aux assises du dialogue intermalien parrainées par l'Algérie. Le groupe comprend également plusieurs organisations internationales et régionales: Onu, Union africaine (UA), Union européenne (UE), Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et Organisation de la coopération islamique (OCI)

L. B.

REPRÉSENTANT DE LA CEDEAO AU MALI "Nous avons des attentes positives"

Le représentant spécial de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) au Mali, Abdou Touri Cheaka, s'est déclaré optimiste quant au succès de la deuxième phase du dialogue intermalien. "Je suis très optimiste, parce que toutes les parties concernées vont participer", a déclaré M. Cheaka à l'APS en marge de la deuxième phase du dialogue intermalien lancée lundi à Alger. "Les rencontres parallèles que nous avons effectuées jusqu'ici prouvent que tout le monde a des attentes plutôt positives, car il est temps d'aller vers la paix", a-t-il souligné.

Il s'est réjoui que "durant cette phase de négociations, les groupes politico-militaires du nord du Mali vont tenter de se regrouper et se présenter en front uni", estimant que "cela est déjà un signe de succès". L'Algérie a organisé depuis janvier dernier une série de rencontres visant à réunir les conditions nécessaires au lancement d'un dialogue intermalien et qui ont été couronnées par la signature en juillet dernier de la "Déclaration d'Alger" et d'une feuille de route par six mouvements politico-militaires activant dans le nord du Mali et concernés actuellement par le dialogue direct avec le gouvernement central de Bamako. Grâce à cette initiative, a-t-il poursuivi, "la première phase du processus a débouché sur l'adoption de la feuille de route, la deuxième phase devrait discuter des vrais problèmes".

L. B.

UNE MISSION ÉCONOMIQUE ALGÉRIENNE EN ITALIE DU 21 AU 27 SEPTEMBRE

L'Anexal et le FCE participeront au Salon de la céramique de Rimini

L'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal) et le Forum des chefs d'entreprise (FCE) lancent un appel aux entreprises pour prendre part au déplacement organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) pour les délégations d'hommes d'affaires algériens à Rimini, en Italie, du 21 au 27 septembre, à l'occasion de la tenue de la 24^e édition du Salon international des technologies et fournitures pour l'industrie de la céramique et de la brique "Tecnargilla 2014", prévu du 22 au 26 septembre 2014.

PAR AMAR AOUIMER

En marge de la tenue dudit salon, des rencontres d'affaires business to business seront organisées regroupant les entreprises et hommes d'affaires algériens et étrangers activant dans l'industrie de la céramique et des briques.



Il y a lieu de noter que des mesures de facilitation seront accordées aux entreprises algériennes participantes, selon les responsables de l'Anexal, à savoir une prise en charge de l'hébergement de 3 nuitées pour les exposants et les participants, les services d'interprétariat pour les réunions B to B, le bénéfice du transport local et l'accès au salon Tecnargilla 2014. Aussi, les opérateurs économiques

algériens présents à cet évènement pourront bénéficier des avantages et facilités accordées par le Fonds spécial de promotion des investissements (FSPE) octroyant à hauteur de 80 % les frais et dépenses inhérents à l'acheminement des échantillons à exposer.

De nombreux cadres algériens suivent régulièrement des stages de formation et de perfectionnement dans des entreprises italiennes spécialisées dans le secteur de la céramique et de la brique, alors que des industriels et investisseurs transalpins ont, récemment effectué des visites en Algérie où ils ont eu des négociations et des discussions avec des opérateurs économiques algériens en vue de conclure des contrats de coopération et de partenariat. Le secteur du marbre est également sujet à des pourparlers entre les entrepreneurs et chefs d'entreprises algériens et les producteurs italiens puisque une délégation d'hommes d'affaires italiens a eu des contacts avec des opérateurs nationaux à Alger lors d'une journée d'études où il était question de scruter le climat d'affaires et prospecter les opportunités de partenariat.

A. A.

RETOUR DU PERSONNEL DE STATOIL ET DE BP À TIGUENTOURINE

Le complexe gazier fonctionnera à plein régime

PAR RIAD EL HADI

La compagnie pétrolière nationale, Sonatrach, a confirmé le retour du personnel du groupe norvégien Statoil et du britannique BP au complexe gazier de Tiguentourine, qui a été la cible d'une attaque terroriste en janvier 2013.

"Sonatrach confirme le retour du personnel de Statoil et de BP à Tiguentourine. Tous les effectifs prévus dans le cadre de la joint-venture liant Sonatrach à ces deux groupes sont sur place", a précisé à l'APS une source

autorisée au sein du groupe pétrolier. Selon la même source, le complexe de Tiguentourine qui produisait avant l'attentat 9 milliards de m³ par an fonctionnera à plein régime d'ici la fin de l'année avec l'entrée en production d'un troisième train qui a été sérieusement endommagé pendant l'attaque.

Le groupe norvégien Statoil a annoncé dans un communiqué qu'il était prêt avec ses deux autres partenaires BP et Sonatrach à reprendre les rotations ordinaires du personnel qu'il avait rapatrié après l'attentat terroriste qui a visé ce

complexe.

Statoil a évoqué dans son communiqué l'amélioration de la coordination avec les autorités algériennes concernant la sécurisation du site gazier. Statoil et BP qui ont conditionné le retour de leurs employés en Algérie par le renforcement de la sécurité au complexe gazier n'ont jamais quitté l'Algérie en dépit des annonces faites par Robert Dudley, P-DG de BP, de retarder certains de ses investissements à In Salah et In Amenas, prévus pour 2014.

Suite à cette attaque, l'Algérie a renforcé les dispositifs de sécurité sur tous

ses sites gaziers et pétroliers, se disant favorable à toute proposition visant à améliorer la sécurité sur ces sites de production mais qui ne doit en aucun cas t o u c h e r à sa souveraineté. "Les conditions de

ÉCONOMIE AMÉRICAINE

La croissance s'est nettement améliorée

Barack Obama, confronté à des dossiers lourds sur le front international et accusé d'indécision par ses adversaires, s'est félicité de la bonne santé de l'économie américaine. "Je veux simplement que chacun le comprenne, parce que vous ne le saurez pas forcément en regardant les informations: à tous les égards ou presque, l'économie américaine et les salariés américains se portent mieux que lorsque je suis entré en fonction" souligne-t-il. Depuis son accession à la Maison Blanche, en janvier 2009, le président des États-Unis a régulièrement été attaqué sur l'état de l'économie américaine. Mais la croissance s'est redressée pour atteindre des niveaux jamais vus depuis le début de son premier mandat.

En août, le taux de chômage a baissé à 6,2 % de la population active, plus d'un point de moins qu'un an plus tôt. Le PIB, qui s'était contracté de 2,1 % au premier trimestre, a rebondi au deuxième trimestre à 4,2 % de croissance.

"Je veux simplement que chacun le comprenne, parce que vous ne le saurez pas forcément en regardant les informations: à tous les égards ou presque, l'économie américaine et les salariés américains se portent mieux que lorsque je suis entré en fonction", a-t-il dit lors d'un déplacement à Milwaukee à l'occasion du Labor Day. "L'Amérique est plus forte grâce aux décisions que nous avons prises pour sauter notre économie et le rebâtir sur de nouvelles bases en nous posant une seule question: est-ce bon pour les Américains moyens?", a-t-il ajouté.

R. E.

PROJETS D'INFRASTRUCTURES HÔTELIÈRES

Un investissement prévisionnel de 130 milliards DA

Un total de 793 projets touristiques en majorité des hôtels, ont été approuvés dont 125 durant les huit derniers mois, a indiqué la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, selon laquelle ces projets représentent un investissement prévisionnel de 130 milliards DA.

Sur ces 793 projets approuvés par la commission technique du ministère ces deux dernières années, 30 ont été réalisés, 367 sont en cours de réalisation en milieu urbain, 90 sont à l'arrêt et 200 autres sont au stade de la demande de permis de construire, a précisé Mme Zerhouni lors d'un point de presse à l'issue d'une visite d'inspection à Alger.

"La réalisation de tous les projets approuvés permettra de disposer de 100.000 lits et de créer 41.000 postes d'emplois supplémentaires à l'horizon de 2030", a-t-elle souligné, rappelant que les capacités d'accueil du secteur hôtelier national sont de 99.000 lits, soit un "grand déficit". Dans ce secteur, la politique nationale de développement repose sur le

Schéma directeur d'aménagement touristique (Sdat) qui définit au niveau local les zones d'expansion touristique (ZET), dont l'émergence repose sur le Plan d'aménagement touristique (PAT), a noté Mme Zerhouni. 17 wilayas sur 48 disposent de leur Sdat alors que 15 ZET sur 205 ont vu leurs plans d'aménagement approuvés, selon la ministre.

"Le secteur du tourisme connaît une nouvelle dynamique. Au ministère, qui reçoit en moyenne cinq projets par jour, nous travaillons à faciliter les démarches administratives afin que les investisseurs, en majorité des nationaux, puissent réaliser leurs projets dans les meilleurs délais possibles", a-t-elle affirmé.

A Zéralda, au siège de l'Agence nationale de développement du Tourisme (ANTD), qui est l'instrument de la mise en œuvre de la politique touristique du gouvernement, Mme Zerhouni a reçu des explications sur les actions projetées pour mettre à niveau les 15 ZET classées, y compris les opérations d'expropriation, d'indemnisation et de viabilisation des ter-

rains. "Le secteur du tourisme connaît un grand déficit en infrastructures. Pour le résorber, il faut l'implication des investisseurs privés qui demandent à ce qu'on leur affecte des terrains afin de réaliser leurs projets. La mise à niveau des ZET doit répondre à cette attente", a indiqué la ministre. Mme Zerhouni, qui a été également reçue à l'Agence nationale de l'Artisanat (ANART), toujours à Zéralda, a estimé en substance que la 19^e édition du Salon international de l'Artisanat, qui aura lieu du 4 au 12 novembre à la Safex (Alger), constituait une opportunité pour les artisans de faire valoir leurs produits et de participer au développement du tourisme.

La ministre a achevé sa visite d'inspection au siège du Touring club d'Algérie (TCA) à Birkhadem. Elle a instruit ses gérants de ramener le TCA à sa vocation initiale, qui est d'attirer des touristes étrangers et d'organiser des circuits touristiques à travers le pays, les assurant du soutien du ministère dans cette entreprise.

R. E.

SKIKDA, PLAGE OUED-LAGSAB

Propreté, sécurité et disponibilité des infrastructures d'accueil

Ayant opté pour ce petit coin du littoral oriental, les estivants se plaisent pleinement et se complaisent dans une ambiance saine et sereine.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans la wilaya de Skikda, la région des platanes, dont le critère de propreté, sécurité et disponibilité des infrastructures d'accueil assuré par la plage Oued Lagsab, a fait de cette région touristique une des destinations les mieux prisées par les estivants, toutes catégories sociales confondues. Durant cette saison estivale, cette plage, située dans la commune de Filfila (13 km à l'est de Skikda), a réalisé un score dépassant tout pronostic, renforçant ainsi ses chances de devenir "le rêve du tourisme balnéaire de la wilaya", ont estimé unanimement des commerçants, des fonctionnaires et des travailleurs parmi les habitants de cette région. Selon l'APS, cette plage urbaine,



qui est située sur une vallée basse, est à proximité de l'unique dédoublement existant entre Skikda ville et Filfila où des segments entiers ont été réservés au stationnement des automobiles, permettant ainsi aux "aficionados" de la nature qui sentent "faibles" devant le paysage irrésistible de cette région, de bien apprécier le tableau coloré offert le long de la plage, indique l'APS, précisant qu'accessible par des escaliers, cette partie du littoral Skikdi constitue un prolongement "évident et naturel" des plages Larbi-Ben-M'hidi, communément appelées Jeanne-d'arc. Ayant opté pour ce petit coin du littoral oriental, les estivants ne font pas de comparaison, ni de différence entre les endroits publics et les espaces privés pro-

posés, mais plutôt se plaisent pleinement et se complaisent dans cette ambiance saine et sereine. L'enjeu de captiver la famille est en phase d'être gagné par cette région touristique qui assure, propreté, respect et qualité et coût des services offerts, estime un des investisseurs privés ayant bénéficié depuis 2007 d'une autorisation d'exploitation d'une partie de cette plage, au titre d'un contrat de concession. Durant les précédentes saisons, cette plage n'accueillait que les visiteurs des wilayas de Constantine, de Sétif et de Mila, alors qu'actuellement, elle commence graduellement à consolider sa cote en séduisant les estivants de toutes les wilayas du pays, notamment du centre et de l'ouest, a souligné à l'APS le même

investisseur qui a qualifié cette saison estivale de "réussie". Activant dans les endroits de baignade publique, les jeunes font de leur mieux pour satisfaire les estivants en leur proposant des abris (parasols ou tentes) à des tarifs soignés ne dépassant pas les 500 DA, avec, comme bonus, une sécurité, à titre gracieux, des véhicules stationnés sur les abords de la route. Les estivants, notamment les familles, ont exprimé leur satisfaction quant aux services offerts dans la plage Oued Lagsab (tables équipées, parasols, douches, piscines, espaces de loisirs pour enfants, cafétérias) le tout à des coûts abordables. Habitué des lieux, Mohamed de Constantine a dénombré les commodités assurées à l'intérieur de cette plage où le visiteur peut passer toute la journée en bord de mer sans avoir besoin de quoi que ce soit. Pour Abdelhamid de Guelma, la "grandeur" de cette plage et la propreté de son sable et de ses eaux ont "charmé" cet habitué de ce lieu qu'il fréquente, chaque semaine, accompagnée de ses enfants. Aucun incident n'a été enregistré sur cette plage, ont affirmé les responsables de la Gendarmerie nationale à l'APS, qui assurent une sécurité permanente en 24 heures sur les lieux. Dans le cadre de la zone d'extension touristique de la commune de Filfila, des projets "importants" ont été prévus, ce qui va consolider l'avenir du tourisme balnéaire dans cette wilaya, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat, Abdelhak Didji, à l'APS, précisant que des hôtels de luxe seront ouverts à Filfila à la prochaine saison estivale.

ORAN, FOIRE AUX MÉTIERS TRADITIONNELS DU BÂTI

Nouvelle édition du 25 au 27 septembre

Une nouvelle édition de la Foire aux métiers traditionnels du bâti se tiendra le mois de septembre à Oran, selon les organisateurs.

La rencontre est programmée du 25 au 27 septembre par l'association locale de valorisation du patrimoine Santé-Sidi-El-Houari (SDH) en partenariat avec l'assemblée populaire communale, la chambre de l'artisanat et des métiers et l'Institut français d'Oran (IFO). L'ambassade de France est également partenaire dans le cadre d'un programme de coopération avec l'Algérie portant sur la promotion du rôle du mouvement associatif dans le développement socio-économique du pays. La Foire aux métiers traditionnels coïncide avec un vaste et ambitieux programme, initié par les pouvoirs publics dans la wilaya d'Oran pour sauver et réhabiliter des centaines d'immeubles anciens et de nombreuses places publiques.

La manifestation se tiendra trois jours durant au niveau de la place de la République, sise au cœur du quartier historique de Sidi-El-Houari. Plus de 2.500 visiteurs ont été enregistrés à la première édition tenue en juin 2013 au niveau de cette place publique, donnant la possibilité aux jeunes de découvrir les matériaux anciens utilisés aujourd'hui dans les opérations de restauration du patrimoine. Le responsable de l'IFO a également annoncé la réédition d'autres événements, dont la manifestation artistique "Nuit Blanche" et "la Fête de la science", outre des concerts de musique, des conférences et expositions thématiques en partenariat avec le Conservatoire municipal Ahmed-Wahby et les établissements universitaires d'Oran.

APS

ALGER, FEUX DE FORÊT

Mise en place d'un plan de lutte

Depuis le lancement du plan de lutte contre les incendies en juillet dernier, les services de la conservation des forêts de la wilaya d'Alger ont enregistré 74 incendies maîtrisés avant leur propagation, a appris jeudi l'APS auprès du directeur de la conservation, Baaziz Abdennour. L'intervention rapide des agents de la conservation des forêts a permis la maîtrise de ces incendies sur une superficie ne dépassant pas 70 ares des forêts de Bainem, de Ben Aknoun, de Bouchaoui, de Saoula et de Magtaa Kheira, a indiqué M. Baaziz précisant que "le couvert forestier n'a subi aucun dommage à ce jour". Il a souligné que pour cette année, une hausse des incendies a été enregistrée par rapport à l'année précé-

dente imputant cela en premier lieu au facteur humain, estimant que le manque de civisme chez le citoyen était souvent la cause de ces incendies. D'autre part, le dispositif de lutte contre les incendies pour la saison 2014 dans la wilaya d'Alger qui a débuté en juin dernier et prend fin en octobre prochain, été mis en place pour la protection de plus de 5.000 hectares de la superficie forestière. Pour cela, trois équipes d'intervention ont été mobilisées au niveau des forêts de Bouchaoui, Bainem et Ben Aknoun dotées d'équipements indispensables pour intervenir dans l'attente de l'arrivée de la protection civile.

Trois camions-citernes ont été également mobilisés et dix points d'eau aménagés au

niveau des forêts de la wilaya.

Ce plan vise à réduire la superficie des forêts ravagées par la mobilisation de 60 agents d'intervention rapide outre la mise en place de trois tours de vigie réparties sur les forêts de Zeralda, Bainem et Ben Aknoun. Le plan englobe les travaux d'aménagement et de nettoyage d'une superficie de plus de 150 hectares outre l'organisation de campagnes de sensibilisation destinées au public. La wilaya d'Alger, qui a enregistré en 2013 quelque 200 incendies ayant ravagé près de 2,5 hectares d'un couvert forestier dépassant 5.000 hectares répartis sur 113 sites, dispose d'un patrimoine forestier oscillant entre 300 et 600 hectares dont les forêts de Magtaa Kheira, Bouchaoui, Bouzareah,

CONSTANTINE, COMMUNE ZIGHOUD-YOUCEF

60 hectares de surfaces forestières détruits

La commune de Zighoud-Youcef, Nord de Constantine, a été vendredi dernier le théâtre de deux incendies ayant provoqué la destruction de 62 hectares de couvert végétal, a-t-on appris samedi auprès de la Protection civile. Le plus grave sinistre s'est déclaré à la forêt Chaabat Saïd, dans la localité de Zighoud-Youcef, provoquant la destruction de 50 ha de forêts, broussailles et maquis, a précisé à l'APS un responsable à la Protection civile, le capitaine Kamel

Serbah Messaoud. Le deuxième incendie a touché 12 ha à la mechta Ayata, dans la même commune. Trois camions citernes, anti-incendie et une vingtaine d'agents de la Protection civile et de la conservation des forêts, ont été mobilisés pour l'extinction des flammes. Plus de 160 ha de couvert végétal dont 60 ha de forêt répartis sur plusieurs communes de la wilaya à Ibn-Badis, Didouche-Mourad, Hamma-Bouziane et Zighoud-Youcef, ont été ravagés par les feux depuis le

début du mois d'août. Le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts, mis en place par la conservation des forêts, comprend neuf postes de vigie et cinq brigades mobiles équipées de camions-citernes capables de s'approcher jusqu'à 100 m de l'incendie et de 10 véhicules mobiles dont cinq d'intervention rapide, ont indiqué les services de cette institution.

APS

IFLISSEN

Le siège de l'APC fermé



La fermeture des sièges des administrations locales, dont les assemblées populaires communales, ceux des daïras et de l'Algérienne des eaux, demeurent l'unique moyen dont semblent disposer les citoyens de la wilaya de Tizi-Ouzou quand il s'agit de déplorer l'absence de prise en charge de problèmes inhérents au cadre de vie quotidien.

PAR LOUNES BOUGACI

Le siège de l'Assemblée populaire communale d'Iflissen, dépendant administrativement de la daïra de Tizirt et distante de 45 kilomètres au nord-est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, a été fermé hier par des citoyens. Il s'agit des habitants du village Ikhnahe qui ont pris d'assaut le siège de la mairie dès la première heure de la matinée pour exprimer leur grogne. Les citoyens résidant à Ikhnahe ont réagi de la sorte afin de protester contre l'absence totale de toute réaction de la part des autorités con-

cernées suite à la menace persistante de survenue d'un dangereux glissement de terrain dans la localité. Les citoyens ont observé un sit-in devant le siège de la même administration locale. Un danger qui pèse depuis plusieurs années et les habitants ne veulent pas attendre jusqu'à ce que l'irréparable se produise afin de se manifester. Selon les témoignages recueillis auprès de citoyens de la région d'Iflissen, deux autres villages sont menacés par le même risque et ce, dans la même région. L'un d'eux est le village Iguefan où un combat est en cours depuis 2006 pour la prise en charge du problème. Les responsables concernés dont les élus au niveau de l'assemblée populaire communale ont été saisis plus d'une fois par les concernés mais aucune réaction, encore moins prise en charge, n'a été enregistrée. Les villages menacés par les glissements de terrain sont sis à la frontière entre les communes d'Iflissen et Azelfoun. « Chaque année, nous assistons impuissants à l'avancée de ce risque sans pouvoir rien faire en l'absence d'une oreille attentive de la part de qui de droit », souligne l'un des membres du comité de village. De ce fait, la préoccupation des citoyens va crescendo. En plus des élus à l'APC, les représentants des comités de villages ont exprimé leurs doléances auprès du chef de la daïra de Tizirt à

laquelle est rattachée la commune d'Iflissen ainsi que tous les services concernés. « Nous avons saisi par écrit et verbalement tous les responsables susceptibles de trouver une solution à ce problème, en vain », ajoute notre interlocuteur. De ce fait, il a « été décidé de maintenir l'action de fermeture du siège de l'APC jusqu'à ce que le problème soit pris en charge de manière concrète », nous dit-on. Les protestataires exigent en effet des garanties palpables afin de lever leur action avec la prise de mesures efficaces à même de mettre un terme au risque. « Si nous disposions de moyens, nous aurions nous même procédé à la prise en charge du problème », ajoute-t-on. Notons que la fermeture des sièges des APC et autres sièges de daïras est à la mode dans la wilaya de Tizi-Ouzou, plus particulièrement dans ce versant de la région. Pour rappel, l'APC de Tizirt a subi le même genre d'actions récemment. Ce sont les résidents du quartier ouest de la ville de Tizirt qui ont scellé le siège de la municipalité afin de revendiquer un minimum de commodités et de cadre de vie décent comme l'accès à l'électricité, le gaz de ville et l'eau potable. L'absence de dialogue entre les élus communaux et les représentants des comités des villages est la cause principale du recours à ces actions qui perturbe énormément le quotidien du citoyen.

COOPERATIVE AVICOLE DE TIZI-OUZOU

Fin de la grève des travailleurs

La grève enclenchée par les travailleurs de la Coopérative avicole de la wilaya de Tizi-Ouzou a été levée hier. Il s'agit d'un débrayage ayant pour but d'interpeller les responsables locaux et de wilaya sur certains problèmes d'ordre financiers vécus par les employés de la Coopérative. Pour rappel, les travailleurs de cette coopérative ont déclenché leur mouvement de grève depuis le 12 août dernier après en avoir brandi la menace et après avoir déposé un préavis de grève. L'absence de réaction de la part des responsables a poussé les employés à passer à l'action. La grève en question a été initiée par la section syndicale locale de l'Union générale des travailleurs algériens. C'est suite à un terrain d'entente trouvé entre les deux parties que la grève a cessé. Les responsables de la coopérative se sont engagés, document à l'appui, à satisfaire les revendications contenues dans la plateforme qui a accompagné le préavis de grève le

jour de son lancement. Ainsi, concernant les retards dans le versement des salaires, le responsable de la coopérative a pris un engagement ferme et écrit de verser l'équivalent de cinq journées de salaire sur les dix-neuf de la période où le débrayage était en cours. Le même responsable a décidé aussi de mettre un terme aux retards dans le versement de cotisation des travailleurs à la sécurité sociale. La mise à jour au niveau de la Caisse nationale des assurances sociales s'effectuera dans les meilleurs délais, apprend-on en outre. Quant aux retards dans le versement des salaires des travailleurs, ce problème a aussi été réglé et pris en charge puisque les travailleurs seront indemnisés. Le responsable a pris un engagement que, dorénavant, les problèmes qui ont perturbé le bon fonctionnement de l'unité ne se reproduiront plus. C'est à partir de janvier 2015 que les arriérés de salaires seront versés à qui de droit, ajoute-t-on. Les employés

recevront ainsi deux salaires par mois jusqu'à remboursement total de leur dû. Les mesures prises à l'issue de la rencontre de conciliation entre l'employeur et les travailleurs ont été consignées et remises à l'inspection du travail de la wilaya de Tizi-Ouzou. Rappelons que la coopérative avicole de la wilaya de Tizi-Ouzou est située au niveau de la commune d'Irdjen, dans la daïra de Larbâa-Nath-Irathen à vingt kilomètres au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. La situation économique que vit la coopérative en question est paradoxale. Cette unité spécialisée dans la fabrication des essais d'abeilles semble fonctionner comme sur des roulettes. Elle engrange un chiffre d'affaire des plus satisfaisants mais en même temps elle croule sous les dettes dont celles inhérentes aux cotisations à la Cnas. Ladite coopérative a également une dette à rembourser de l'ordre de sept milliards de centimes.

L. B.

FORMATION PROFESSIONNELLE Poursuite des inscriptions jusqu'au 21 septembre

Les inscriptions dans les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya de Tizi-Ouzou, entamées depuis le 15 mai 2014, se poursuivent toujours en prévision de la rentrée fixée pour le 28 septembre 2014. C'est ce qu'a indiqué hier la cellule de communication de la direction de la formation professionnelle et d'apprentissage. La même source a révélé que jusqu'au jeudi 28 août 2014, le nombre d'inscrits pour les formations diplômantes telles que la résidentielle et l'apprentissage a atteint les 750 alors que concernant les formations qualifiantes (formation professionnelle initiale, conventionnée et autres), les établissements de la wilaya de Tizi-Ouzou ont enregistré 410 inscrits. Ces inscriptions sont ouvertes jusqu'au 21 septembre. « Pour plus d'informations et de renseignements sur l'offre de la rentrée de la session de septembre 2014, les intéressés peuvent consulter et s'inscrire même sur le site Internet du ministère de l'Enseignement et de la Formation professionnels », ajoute notre source. « L'offre des établissements de Tizi-Ouzou est également disponible sur la page officielle de la direction de la wilaya sur le réseau social », explique notre source. Et toujours dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée professionnelle, la DFEP de Tizi-Ouzou organise une semaine d'information du 7 au 11 septembre 2014 au niveau de tous les INSFP, CFPA et annexes. « Par ailleurs, afin de renforcer ses capacités d'accueil, la DFEP de Tizi-Ouzou va lancer prochainement en réalisation d'un CFPA de 250 postes de formation et 60 lits d'internat au niveau de la commune de Souamaa alors que les travaux de démolition et de reconstruction du CFPA d'Aïn El-Hammam viennent d'être lancés », révèle aussi la cellule de communication de la direction de wilaya de Tizi Ouzou de la formation professionnelle et d'apprentissage. Les inscriptions sont ouvertes au niveau de chaque établissement de formation du 15 Mai au 21 septembre 2014. Des journées d'orientation et de sélection sont programmées pour les 22, 23 et 24 septembre 2014. On nous indique en outre que, concernant la rentrée dans le secteur, elle est prévue pour la journée du 28 septembre 2014. Au sujet des dossiers à fournir pour avoir accès aux différents centres, ils devraient être constitués d'une copie légalisée du certificat de scolarité, d'un bulletin du troisième trimestre pour les formations de BT et BTS, deux extraits de naissance, une fiche individuelle, quatre photos sans oublier les frais d'inscription de 50 DA pour les formations de BT et BTS et 30 DA pour les formations de CFPS, CAP et CMP.

L. B.

LIBYE

Heurts à Benghazi

Des affrontements entre islamistes et les troupes du général Khalifi Haftar allié à l'armée régulière ont fait 13 morts et 45 blessés lundi à Benghazi alors que le Parlement libyen a, à nouveau, confié à Abdoullah al Thinni la mission de constituer un gouvernement.

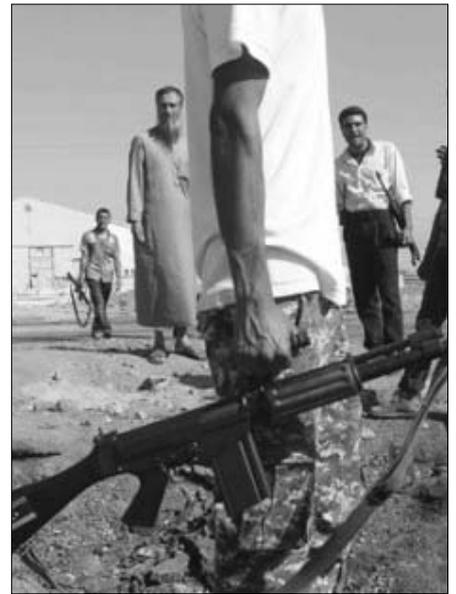
Les djihadistes, dont certains membres du groupe Ansar al Charia, ont lancé dans la journée une nouvelle offensive afin de s'emparer des aéroports civil et militaire desservant la grande ville de l'est de la Libye. Ils se sont heurtés aux hommes du général Khalifa Haftar ainsi qu'à des unités des forces spéciales de l'armée gouvernementale qui contrôlent ces deux infrastructures stratégiques. Le chaos militaire se double d'un désordre politique qui s'est accentué depuis les élections du mois de juin et la constitution de la Chambre des représentants. Ce Parlement, qui s'est réuni en août à Tobrouk, voit son pouvoir contesté par le Congrès général national, l'ancienne arène législative en place depuis la chute du Mouammar Kadhafi.

Abdoulla al Thinni, ancien ministre de la Défense, militaire de carrière, était Premier ministre depuis mars mais le CGN a désigné la semaine passée un député islamiste comme chef de gouvernement. La Libye a plongé dans l'anarchie depuis que deux

groupes d'anciens insurgés qui ont renversé Mouammar Kadhafi en 2011 se déchirent, cherchant l'un comme l'autre à imposer leur propre ordre du jour politique et à contrôler les importantes réserves pétrolières du pays. "La Chambre des représentants a de nouveau nommé Abdoullah al Thinni Premier ministre, lui demandant de former un cabinet de crise dans un délai qui n'excède pas deux semaines", a dit le porte-parole. Le gouvernement libyen a déclaré dimanche soir avoir perdu le contrôle de la plupart des ministères et des autres institutions de l'Etat dont le siège se trouve à Tripoli, en raison de la situation dans la capitale où certaines milices ont pris le dessus.

En août, les hauts responsables de l'Etat et les élus du parlement ont démenagé à Tobrouk, dans l'est du pays, pour fuir les combats à Tripoli où une alliance de factions armées, dominée par les miliciens de Misrata, a pris le contrôle de la ville après en avoir chassé une milice rivale. Tous les ministères, ainsi que le siège de la compagnie pétrolière National Oil (NOC) et la Banque centrale sont basés à Tripoli.

Les nouvelles forces qui contrôlent Tripoli, dont certaines ont des penchants islamistes, refusent de reconnaître la Chambre des représentants qui siège désormais à Tobrouk et dont les élus sont plutôt libéraux et fédéralistes. Les milices présentes dans la capitale ont convoqué les membres du précédent Parlement, le Congrès général national, au sein duquel les islamistes étaient fortement représentés.



PAKISTAN

Des opposants attaquent la télévision d'Etat

Des centaines de manifestants exigeant la démission du Premier ministre pakistanais, Nawaz Sharif, ont fait irruption lundi dans la télévision d'Etat et interrompu la diffusion de la chaîne, avant d'être refoulés par l'armée, dernier épisode d'une crise politique qui s'aggrave au Pakistan. "Des manifestants sont entrés dans les bureaux de PTV (Pakistan TV) ils débranchent les fils, nous sommes en état de siège, ils sont en train de pirater notre diffusion", avait déclaré un présentateur sur PTV. Quelques instants plus tard, la chaîne n'émettait plus. Les manifestants, munis de gourdins, ont aussi détruit des installations de la chaîne et décroché des affiches du Premier ministre Nawaz Sharif. Une demi-heure plus tard, l'armée, respectée par les manifestants contrairement à la police, et des paramilitaires évacuaient sans heurts les locaux de la télévision d'Etat qui a depuis repris sa programmation. La capitale Islamabad vit depuis la mi-août au rythme des manifestations des opposants Imran Khan, ancienne vedette de cricket au look de playboy rebelle, reconverti en homme politique nationaliste, et Tahir ul-Qadri, un chef religieux établi au Canada, qui exigent la démission du Premier ministre Nawaz Sharif. Les deux opposants accusent M. Sharif d'avoir bénéficié de fraudes massives lors des élections législatives de mai 2013 ayant porté au pouvoir sa Ligue Musulmane (PML-N) à la tête d'un gouvernement majoritaire dans un scrutin jugé crédible malgré des irrégularités par les observateurs internationaux. Les manifestations étaient restées pacifiques jusqu'à samedi soir lorsque les deux opposants ont appelé leurs partisans à se rendre devant la résidence du Premier ministre Sharif, sur l'avenue de la Constitution, près de l'enclave diplomatique où sont établies les principales ambassades. Devant l'afflux de milliers de manifestants, la police pakistanaise avait eu recours pour la première fois depuis le début de la crise au gaz lacrymogène et à des balles en caoutchouc.

Ces affrontements entre policiers et manifestants, qui se poursuivaient lundi dans le centre-ville d'Islamabad, ont fait au moins trois morts et près de 500 blessés, dont une centaine de femmes et des enfants, d'après les services de santé.

Agence

COLONIES ISRAËLIENNES EN CISJORDANIE

Les États-Uni exhortent Israël à ne pas s'appropriier des terres palestiniennes

Israël est appelé par les États-Unis à annuler sa décision de s'approprier 400 hectares de terres en Cisjordanie, en représailles à l'un des événements déclencheurs de la guerre. "Cette annonce (...) est contre-productive au regard de l'objectif fixé par Israël de parvenir à une solution négociée à deux États avec les Palestiniens", a estimé un responsable du département d'Etat. "Nous enjoignons le gouvernement israélien à annuler cette décision. Nous avons clairement fait part depuis longtemps de notre opposition à la poursuite de l'activité de colonisation" par Israël, a ajouté cette source. Israël a décidé de déclarer propriété de l'Etat israélien 400 hectares proches de la colonie de Gva'ot, dans les environs de Bethléem, en réaction au meurtre de trois jeunes Israéliens en juin dans le secteur, a indiqué l'armée dans un communiqué, précisant que les parties concernées avaient 45 jours pour faire appel. C'est la première annonce du genre rendue publique depuis le début de la guerre dans la bande de Gaza, le 8 juillet. La guerre a parachevé un cycle de violences israélo-palestiniennes provoquées par l'enlèvement, le 12 juin, de trois adolescents près de Gush Etzion, un bloc de colonies situé en zone entièrement sous contrôle israélien. Gva'ot fait partie de Gush Etzion, où vivent environ 60.000 personnes. Les trois étudiants d'écoles religieuses ont été retrouvés morts le 30 juin. Israël a attribué leur meurtre au Hamas, l'organisation islamiste qui contrôle la bande de



Ghaza et qui est aussi présente en Cisjordanie. Le Hamas nie et dit que, si des membres du Hamas sont impliqués, lui-même n'a jamais été informé de leur projet. L'Onu veut enquêter en Irak sur les actes des djihadistes Genève (Le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies a décidé lundi l'envoi d'une mission pour enquêter sur les crimes d'une "ampleur inimaginable" commis par les djihadistes de l'Etat islamique (EI). Réuni en urgence à Genève, le Conseil a adopté une résolution présentée par l'Irak et la France. Il souhaite dépêcher en Irak une équipe de 11 enquêteurs dotée d'un budget de 1,18 million de dollars, chargée de venir lui rendre compte de sa mission d'ici mars 2015. Les hommes de l'Etat islamique ont conquis de vastes territoires dans le nord de l'Irak et en Syrie voisine depuis le mois de juin, proclamant l'avènement d'un califat et faisant fuir des centaines de milliers d'habitants.

Au moins 1.420 personnes ont été tuées dans les violences en Irak durant le seul mois d'août, selon les chiffres des Nations unies. Avant le vote du texte à Genève, Flavia Pansieri, haut commissaire adjoint des Nations unies pour les droits de l'homme, a déclaré en ouverture des débats qu'il existait des "preuves accablantes" montrant que l'EI et ses alliés avaient commis des tueries ciblées, pratiqué des enlèvements, infligé des tortures et des violences sexuelles et contraint certains à se convertir.

"Les informations en notre disposition font état d'actes inhumains à une échelle inimaginable", a-t-elle déclaré devant le Conseil, qui se réunissait pour la première fois depuis le début de l'offensive de l'EI. Les troupes irakiennes ont elles aussi commis des actes qui pourraient être qualifiés de crimes de guerre, a ajouté Flavia Pansieri, qui a dit par la suite à Reuters qu'ils n'étaient pas de la même ampleur

ARMES BIOLOGIQUES

Les intentions de l'Etat islamique

L'analyse de l'ordinateur abandonné par un djihadiste en Syrie révèle que l'Etat islamique s'intéresse à la fabrication et l'usage d'armes biologiques, pour perpétrer des attaques à grande échelle.

En janvier dernier, des rebelles modérés syriens ont mis la main sur un ordinateur portable abandonné par un djihadiste de l'Etat islamique dans un village du Nord de la Syrie. Les correspondants de guerre Harald Doornbos et Jenan Moussa ont pu le consulter et en ont tiré un article initialement publié sur *Foreign Policy*, puis traduit en français par *Slate*. L'analyse de son contenu fait froid dans le dos. Dans des fichiers masqués, les deux journalistes ont mis la main sur 146 GB de données, soit un total de 35.347 fichiers dans 2.367 dossiers. Les documents sont rédigés en français, anglais et arabe. On y trouve des vidéos d'Oussama ben Laden, mais aussi de nombreuses instructions et justifications idéologiques au djihad. Des documents expliquent comment fabriquer une bombe, comment s'y prendre pour voler une voiture ou passer inaperçu lors d'un voyage entre deux bastions djihadistes.

« Utilisez des petites grenades contenant un virus »

Mais il y a bien plus inquiétant. Les deux journalistes ont trouvé un document explicatif de 19 pages sur le développement et l'emploi des armes biologiques. « Utilisez des petites grenades contenant un virus et jetez-les dans des endroits clos comme les métros, les stades de football ou les salles de concert », indique le document. « Le mieux est de le faire près de l'air conditionné. Vous pouvez aussi l'utiliser lors d'opérations suicide. » Le texte explique par ailleurs comment convertir la peste bubonique qui frappe les animaux en arme de guerre. Il va jusqu'à détailler comment tester l'arme en toute sécurité avant de l'utiliser dans une attaque terroriste. « L'avantage des armes biologiques est qu'elles ne coûtent pas cher, pour un bilan humain qui peut être énorme en termes de victimes », explique le document. Autant d'éléments qui laissent à penser que le propriétaire de l'ordinateur, un Tunisien nommé Mohammed S., a compilé ces documents dans le but de perpétrer des attaques chimiques. Un objectif qui correspondrait à son profil ; le jeune homme a étudié la physique et la chimie dans deux universités du nord-est de la Tunisie, avant de disparaître pour la Syrie en 2011.

Appel à s'opposer aux défenseurs de l'idéologie de l'organisation

Des imams britanniques lancent une fatwa contre l'Etat islamique.

Des imams et spécialistes de l'islam britanniques qualifient l'Etat islamique de groupe "tyrannique" dans un texte publié dimanche par le *Sunday Times*.

Ils seraient 500 Britanniques partis combattre pour l'Etat islamique en Irak et en Syrie. Face à cette réalité, les imams s'unissent contre l'EI à travers une fatwa sans ambiguïté, dans laquelle son auteur, Sheik Usama Hasan, indique que rejoindre le groupe est un "interdit religieux" (haram). Le texte appelle les musulmans à s'opposer aux défenseurs de l'idéologie de l'organisation djihadiste, en particulier ceux qui sont actifs sur le sol britannique. Soutenu par six imams à travers le pays, le Sheik Usama Hasan entend ainsi décourager les musulmans de rejoindre un groupe qui viole la convention de Genève, et commet des "massacres odieux contraires aux enseignements de l'islam".



Vieux et corrompus

Ce n'est pas la première fois que les représentants musulmans au Royaume-Uni critiquent ouvertement l'Etat islamique. En juillet, rappelle *Al-Arabiya*, le site *Imams Online* diffusait une vidéo dans laquelle des prêcheurs s'en prenaient au groupe, qualifiant ses membres de "corrompus, égoïstes, vicieux, et non représentatifs" de l'islam.

Toujours en juillet, *Imams Online* diffusait une lettre ouverte signée par plus de 100 imams, appelant les Britanniques à ne pas voyager en Irak et en Syrie pour rejoindre des groupes terroristes.

Ce lundi, le Premier ministre David Cameron présente devant le Parlement un plan dans ce sens, trois jours après avoir relevé le niveau d'alerte terroriste du pays. Les inquiétudes des autorités se concentrent sur les 250 combattants qui seraient revenus au Royaume-Uni et pourraient commettre des attentats sur le sol britannique.

Nouvelles mesures en Grande-Bretagne contre la menace islamiste

Le Premier ministre britannique David Cameron a annoncé lundi au Parlement sa décision de faire voter de nouvelles mesures pour lutter contre l'activisme islamiste, qui permettront notamment à la police de saisir les passeports de personnes soupçonnées de vouloir rejoindre les rangs djihadistes en Syrie.

Les djihadistes de l'Etat islamique (EI) ont diffusé en août une vidéo montrant la décapitation du journaliste américain James Foley par un homme parlant avec l'accent londonien.

"Nous avons tous été choqués et écœurés par le barbarisme dont nous avons été témoins en Irak cet été", a dit David Cameron en dévoilant son arsenal

législatif devant le Parlement britannique.

"Il y a deux domaines essentiels dans lesquels nous devons renforcer nos prérogatives pour combler des failles précises dans notre armure. Il s'agit d'empêcher les suspects de se déplacer et agir avec détermination à l'égard de ceux qui sont déjà là et qui posent un risque", a-t-il ajouté.

David Cameron a notamment annoncé "une nouvelle législation spécifique et ciblée (...) permettant provisoirement à la police de saisir un passeport à la frontière, le temps de se renseigner sur la personne concernée". Seul le ministère de l'Intérieur peut pour l'instant retirer son passeport à un individu.

Le Premier ministre conservateur a aussi annoncé que son gouvernement allait mener des consultations sur l'instauration d'un pouvoir discrétionnaire permettant d'empêcher le retour dans leur pays de Britanniques ayant prêté serment de servir des causes extrémistes.

Actuellement, une telle mesure peut seulement être décidée contre des étrangers, des citoyens naturalisés ou possédant une double nationalité.

Cette disposition soulève des interrogations alors que le paquet de mesures présenté par David Cameron a déjà fait l'objet d'âpres négociations avec les libéraux démocrates, partenaires des conservateurs au gouvernement et soucieux de préserver les libertés civiles.

Contraire au droit international

Ancien principal conseiller juridique du gouvernement, Dominic Grieve se demande ainsi comment il est possible d'empêcher un ressortissant britannique de rentrer dans son propre pays.

"Non seulement cela est contraire aux principes du droit international mais cela

serait aussi en fait contraire aux principes fondamentaux de notre propre droit commun", a-t-il dit.

Les autorités estiment qu'au moins 500 Britanniques sont allés combattre en Irak et en Syrie, deux pays où les djihadistes de l'Etat islamique se sont emparés de vastes pans de territoire. Le chef de la police de Londres a estimé la semaine dernière que, sur ce total, environ 250 étaient déjà revenus en Grande-Bretagne.

Parmi les autres mesures envisagées par David Cameron, la police pourrait être autorisée à limiter les lieux où des personnes faisant l'objet d'une enquête peuvent s'installer pour vivre. Les compagnies aériennes seront par ailleurs tenues de remettre aux autorités les listes de leurs passagers, afin de permettre l'identification d'islamistes présumés.

Interrogé par un député de l'opposition travailliste sur l'hypothèse que la Grande-Bretagne se joigne aux Etats-Unis dans leurs bombardements aériens contre l'EI en Irak, David Cameron a répondu qu'il "n'exclu(ait) rien".

Vendredi dernier, les autorités britanniques ont relevé d'un cran le degré d'alerte antiterroriste au Royaume-Uni, le portant à "sévère", le deuxième niveau le plus élevé, afin de parer à un risque d'attentats en préparation.

"Le relèvement du niveau d'alerte est lié aux événements de Syrie et d'Irak, où des groupes terroristes projettent des attentats contre l'Occident. Certains de ces complots impliquent probablement des combattants étrangers, de Grande-Bretagne et d'Europe, partis là-bas pour prendre part aux conflits", a expliqué le secrétaire au Home Office (ministre de l'Intérieur) Theresa May.

BIEN-ETRE ET FORME

NUTRITION

Démarrez la rentrée du bon pied !

Alimentation, sommeil, forme et bien-être, découvrez nos conseils bien redémarrer dès la rentrée !



Je conserve mes bonnes habitudes alimentaires.

Les vacances ont été pour beaucoup l'occasion de consommer plus de fruits et légumes que d'habitude, tout simplement parce qu'en vacances, on a plus facilement le temps d'aller au marché pour chercher des produits frais. La rentrée ne doit pas être une raison pour abandonner ces bonnes résolutions ! Tous les week-ends, faites le plein de produits frais pour la semaine : fruits et légumes, viandes et poissons, produits laitiers, etc. L'objectif est de manger varié, équilibré et surtout, à heure fixe. Planifiez vos repas en faisant un menu pour la semaine si vous avez du mal à vous organiser. Le week-end, n'hésitez pas à préparer certains plats à l'avance et à les congeler si nécessaire. Sachant que la congélation permet de conserver la valeur nutritionnelle des aliments.

Je consomme plus de fruits et légumes

Les vacances ont été pour beaucoup l'occasion de consommer plus de fruits et légumes que d'habitude, tout simplement parce qu'en vacances, on a plus facilement le temps d'aller au marché pour chercher des produits frais. La rentrée ne doit pas être une raison pour abandonner ces bonnes résolutions ! Tous les week-ends, faites le plein de produits frais pour la semaine : fruits et légumes, viandes et poissons, produits laitiers, etc. L'objectif est de manger varié, équilibré et surtout, à heure fixe. Planifiez vos repas en faisant un menu pour la semaine si vous avez du mal à vous organiser. Le week-end, n'hésitez pas à préparer certains plats à l'avance et à les congeler si nécessaire. Sachant que la congélation permet de conserver la valeur nutritionnelle des aliments, c'est idéal pour les soirs où on n'a pas envie de cuisiner !

Je me mets à la relaxation et je suis positif !

Les vacances ont permis de se détendre...

Alors inutile de reprendre ses mauvaises habitudes à la rentrée ! Il existe de nombreuses méthodes pour en finir avec le stress et l'anxiété. Il suffit de trouver celle qui vous convient le mieux : yoga, méditation (Nous vous proposons ici une aide à la méditation en audio), travail sur la respiration...

Le soir, en position allongée, prenez une profonde inspiration. Bloquez, tenez 3 secondes puis relâchez. Répétez cet exercice 10 fois. Ensuite, faites le bilan de votre journée en soulignant 3 événements que vous estimez positifs. Cet exercice aide à relativiser et à apaiser le stress et l'anxiété. On ne peut pas effacer les problèmes du quotidien. Néanmoins, se concentrer sur le positif dans notre vie permet de laisser une place moins importante au négatif et aide ainsi à mieux surmonter les épreuves !

Je ne néglige pas mon sommeil !

Pendant les vacances, beaucoup d'entre nous ont tendance à dérégler leur rythme de sommeil en se couchant et en se levant plus tard. La reprise du travail est donc souvent très fatigante puisqu'elle demande de reprendre un rythme plus régulier, qui permet également de faciliter l'endormissement. Pour cela, écoutez les signaux de votre corps. Le soir, dès que vos yeux picotent ou que vous vous mettez à bâiller, n'hésitez pas à vous mettre au lit tout de suite, même si vous jugez qu'il est tôt. De manière générale, évitez les excitants comme les boissons à base de caféine en fin de journée et le sport, la télévision ou les jeux vidéo, avant le coucher. Il n'y a pas de durée de sommeil recommandée. Une fois de plus, chacun doit être à l'écoute de son corps et s'aménager la durée de sommeil dont il a besoin.

Je pratique une activité physique !

On le sait déjà : pratiquer une activité physique est essentiel pour être en bonne santé. Si vous n'aimez pas le sport, sachez cependant

qu'il n'est pas nécessaire de pratiquer une activité physique intense. La marche peut déjà être une bonne alternative. Marchez jusqu'à la boulangerie près de chez vous plutôt que de prendre la voiture et profitez par exemple du

weekend pour faire une balade en vélo avec le reste de la famille. En plus de s'aérer et de se ressourcer, bouger permet de libérer des endorphines, surnommées hormones du plaisir, qui facilitent l'endormissement et le bien-être.



Quand l'humeur et la santé passent par l'assiette

Pour avoir de l'énergie, pour être de bonne humeur ou en bonne santé... Il faut miser sur les bons aliments ! Mais que faut-il mettre dans son assiette pour se sentir bien dans son corps et dans sa tête ? « Que ton aliment soit ton seul médicament »

Aliment bonne humeur
Hippocrate, père de la naturopathie, voyait déjà les choses ainsi. Pour prévenir les maladies et pour stimuler sa forme, il faut bien choisir les aliments qu'on met dans son assiette et dire « oui » aux aliments ou aliments fonctionnels !

Le terme alicament est un mot valise qui mélange aliment et médicament. Très justement nommés aliments fonctionnels au Canada, ces aliments auraient un impact réel sur la santé et sur l'humeur. Mais quels sont ces alicaments (100 % naturels) ?

N-B : On ne parle pas ici des alicaments industriels dont les allégations santé sont souvent le résultat d'opérations marketing et dont les tests cliniques se sont révélés trop insuffisants pour qu'ils puissent être considérés comme de vrais aliments fonctionnels par les grandes institutions ou par les nutritionnistes.

Les principaux alicaments naturels
Pour que l'on puisse parler d'aliment fonctionnel, il faut que les vertus de l'aliment concerné soient appuyées par des études scientifiques concluantes.

Le docteur Richard Bèliveau dit ainsi la liste de certains aliments fonctionnels qui agiraient sur la santé et sur l'humeur :

- Le thé vert
- Le chocolat
- Le curcuma
- La tomate
- Les agrumes, etc.

Je mise sur les épices

Paprika, curry, safran... toutes ces épices sont excellentes pour la santé... mais c'est surtout le curcuma, utilisé en médecine ayurvédique qui brille pour ses promesses sur la santé. Sa teneur en flavonoïdes et surtout en curcumine, lui confère un pouvoir antioxydant qui protège des maladies cardiovasculaires et dégénératives, provoquées par le stress oxydatif.

Astuce : La pipérine contenue dans le poivre noir que l'on mélange au curcuma décuple la proportion de curcumine absorbée par l'organisme. L'association du poivre noir et du curcuma protégerait de certains cancers.

Je n'oublie plus les fruits secs !

Ce n'est pas une collation à laquelle on pense souvent... et pourtant, les fruits secs, en plus d'être savoureux, sont riches en calcium, en magnésium et en vitamine E, des nutriments spécial bonne humeur !

Les amandes constituent une indéniable source d'énergie, en raison de leur



teneur en magnésium dont les effets bénéfiques ont été prouvés sur le stress. En cas de légère anxiété ou de coup de fatigue, prenez environ 10 amandes (100 kcal).

Les noix du Brésil (environ 20 kcal/noix) sont aussi une source importante de magnésium. Aleanisantes, ces noix tamponnent l'acidité de notre organisme. Ce mécanisme permet de rétablir l'équilibre acido-basique et de retrouver ainsi énergie et vitalité !
Posologie : une poignée de noix par jour (environ 5 à 6 noix).

Je pense à la vitamine B6 contre les coups de déprime...

La vitamine B6 joue un rôle crucial dans la synthèse de certains neurotransmetteurs comme la sérotonine, la mélatonine et la dopamine. Ils maintiennent

l'équilibre psychique et régulent l'humeur, l'appétit et le sommeil.

Les aliments riches en vitamine B6 comme la dinde ou le poulet, le thon, les pommes de terre avec la pelure et les pistaches non salées, sont excellents contre la déprime, l'irritabilité et la fatigue. Alors n'oubliez pas de les mettre au menu !

et je mise sur la vitamine B12 si j'ai du mal à me concentrer
La vitamine B12 est essentielle à la croissance, à la division cellulaire et au fonctionnement des cellules du corps, ainsi qu'à l'équilibre du système nerveux. Ces propriétés font d'elle une vitamine fondamentale au maintien de la forme et de la concentration !

Les viandes, les volailles, les poissons, les fruits de mer, les oeufs et les produits laitiers, riches en vitamine B12,

sont des aliments qui favoriseront la mémoire, la concentration et l'énergie.

Je fais le plein de fruits pour la bonne humeur

C'est reconnu : la consommation de sucre libère de la dopamine dans notre cerveau, l'hormone du plaisir. Mais plutôt que de se tourner vers les produits sucrés raffinés qu'on trouve dans le commerce, pourquoi ne pas miser sur les fruits de saison ? De manière purement psychologique, le goût sucré des aliments fonctionnels puisqu'un « aliment-réconfort » a une dimension physique : son goût, sa texture, son allure, et une dimension émotive. Et l'émotion peut déterminer l'aliment-réconfort que vous rechercherez.

DANGERS D'UNE CONSOMMATION EXCESSIVE DE SEL

L'appétence se joue dès la naissance

Hypertension artérielle, infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral (AVC)... les dangers d'une consommation excessive de sel sont nombreux et avérés. Pourtant, certains conservent le réflexe de resaler systématiquement leur nourriture, avant même d'y avoir goûté. Cette mauvaise habitude aurait-elle son origine dans la petite enfance ?

Des chercheurs du Monell Chemical Senses Center de Philadelphie, aux Etats-Unis, ont démontré que l'introduction précoce du sel dans l'alimentation des nourrissons aurait un impact sur leurs habitudes de consommation, plus tard dans la vie.

Ils se sont intéressés à 61 nourrissons de 2 et 6 mois, qui se sont vu proposer ces deux âges successivement - trois biberons différents. Le premier était rempli d'eau pure, sans adjonction de sel. Le deuxième contenait 1% de sel, soit le taux habituellement constaté dans les potages au poulet vendus outre-Atlantique. Le troisième enfin avait une teneur en sel de 2%, ce qui même pour un adulte, est un taux excessif.

Résultat, à deux mois les nourrissons ont en majorité rejeté les préparations salées. A six mois en revanche, une préférence très nette pour les biberons au goût le plus relevé a été observée, en relation avec une exposition antérieure à la saveur salée. Autrement dit, les 26 nourrissons déjà « initiés » au sel ont préféré les biberons salés. Les 35 bébés dans l'alimentation desquels le chlorure de sodium n'avait pas encore été introduit ont continué à rejeter les biberons des deuxième et troisième groupes...

Par la suite, les auteurs sont restés en contact avec les familles. Quelques années plus tard, sur les 26 bébés qui pré-



féraient les liquides salés, 12 se sont avérés plus enclins à ajouter du sel de table dans leur assiette.

Les plats préparés en cause...

Pourquoi certains bout d'chou sont-ils davantage exposés au sel ? La réponse tient en deux mots, « Plats préparés ». Selon les auteurs de ce travail en effet, ces produits comme les céréales pour bébé, le pain ou encore les biscuits contiennent souvent du sel ajouté.

Un goût immodéré pour le goût salé trouverait donc une partie de son origine dans la petite enfance. C'est une découverte d'importance, dans la mesure où notre consommation est toujours trop élevée. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a en effet fixé à 6 gr la consommation maximale de chlorure de sodium par jour. Pour réduire les risques de maladies cardiovasculaires, d'ostéoporose voire de certains cancers digestifs, il est important de ne pas dépasser cette limite. Or en France par exemple, la consommation quotidienne moyenne serait proche de... 10 g par habitant.

Pour les auteurs, ce constat est essentiel. Rien qu'aux Etats-Unis en effet, « une réduction de la consommation de sel pourrait prévenir plus de 100 000 décès par an, et des milliards de dollars en frais médicaux pourraient aussi être économisés ».

Pellicules : comment s'en débarrasser ?

Les pellicules ou pityriasis capitis de leur nom scientifique, sont une affection courante puisqu'une personne sur trois déclare en souffrir. Tenaces, les pellicules exigent un traitement adéquat pour être éliminées durablement.

Un renouvellement trop rapide du cuir chevelu

Les pellicules sont dues à un renouvellement trop rapide des cellules du cuir chevelu qui, en s'éliminant, se détachent sous la forme d'une fine poudre blanche ou de petits amas grasseeux (squames).

Attention toutefois à ne pas confondre état pelliculaire et mauvais entretien de la chevelure. En effet, un shampoing ou un après-shampoing mal rincé peut se redéposer sur les cheveux et s'amalgamer aux salissures et aux poussières, ce qui forme des petits dépôts blancs irritants, s'apparentant aux pellicules (mais bien évidemment différents de ces dernières).

Deux types de pellicules : sèches et grasses

Sèches, les pellicules n'adhèrent pas au cuir chevelu et ne sont finalement gênantes que d'un point de vue esthétique. A contrario, lorsqu'elles sont grasses, les pellicules sont aussi plus grosses et ont tendance à s'agglutiner sur le cuir chevelu, provoquant ainsi des troubles annexes.

A la longue, les pellicules peuvent favoriser les phénomènes de démangeaison et même être à l'origine d'une chute de cheveux du fait qu'elles asphyxient le cuir chevelu. Qui plus est, elles forment un milieu idéal pour la prolifération des champignons.

Quels traitements ?

Quel que soit le type de pellicules, le premier geste à faire pour les éliminer autant que pour les prévenir est d'adopter une hygiène rigoureuse et de se laver les cheveux aussi souvent que nécessaire (un lavage quotidien n'est pas contre-indiqué, contrairement aux idées reçues). Si les pellicules sont sèches, les lotions, crèmes et shampoings anti-pelliculaires classiques suffisent généralement à enrayer le processus.

Ces produits sont à base d'huile de cade et de goudron, de sulfure de sélénium, de zinc etc. Ils agissent en détachant les petits squames et en ralentissant le renouvellement des cellules.

Lorsque les pellicules sont grasses, il faut en plus agir sur la production de sébum mais aussi parfois associer au traitement des substances antifongiques et de l'acide salicylique, lequel détruit les agglomérats. Pour être efficace, un traitement des pellicules doit au moins durer une dizaine de jours à raison de deux shampoings traitants par semaine, à laisser poser minimum cinq minutes sur la chevelure. Très tenaces, les pellicules



peuvent toujours revenir, d'autant plus que les facteurs favorisant leur apparition sont nombreux (le stress, les changements hormonaux, le manque d'hygiène, l'usage excessif de gel et autres produits

coiffants, etc.).

Dans ce cas, il faudra tout simplement réitérer les traitements anti-pelliculaires déjà entrepris auparavant, voire demander conseil à un dermatologue.

LIA GUERRE D'ALGÉRIE ET LE GÉNOCIDE ARMÉNIEN À LA MOSTRA DE VENISE

Deux tragédies en résonance avec le fracas du monde...

La Guerre d'Algérie et le génocide arménien sont au cœur de deux films touchants et réalistes, entrés en compétition dimanche à la Mostra de Venise, et qui sont étrangement en résonance avec le fracas du monde actuel.

Loin des hommes, deuxième long-métrage du Français David Oelhoffen, est l'un des films les plus attendus de la Mostra, et pas seulement pour la présence à l'écran du charismatique Viggo Mortensen, à la célébrité planétaire depuis son rôle d'Aragorn dans le *Seigneur des Anneaux*. Le film, qui s'inspire de la nouvelle d'Albert Camus *L'hôte*, issu du recueil *L'exil et le royaume*, se déroule dans les montagnes de l'Atlas en 1954, au début de ce qui deviendra la Guerre d'Algérie. La rébellion grondant dans la vallée, deux hommes, que tout oppose, sont contraints de fuir à travers les crêtes du massif algérien. Le premier, Daru (Viggo Mortensen), est un instituteur venu d'Espagne, qui parle français et arabe, et qui apprend le français à des enfants algériens. Le second, Mohamed (Reda Kateb), est un villageois accusé de meurtre. Leur destin bascule quand Daru est chargé d'escorter Mohamed jusqu'au village voisin pour y être jugé et à coup sûr exécuté. Poursuivis par des cavaliers algériens réclamant vengeance et par des colons français revanchards, les



deux hommes se révoltent. "Le texte de Camus est très court et d'une beauté extraordinaire. Il y a un désert, un prisonnier, quelqu'un qui doit escorter un prisonnier. Il parle aussi de l'engagement politique et de la difficulté d'y voir clair dans un monde où la violence éclate et emporte tout", a expliqué David Oelhoffen en conférence de presse. De fait, la violence est partout dans ce film, et dans les deux camps. L'armée française en prend pour son grade, notamment dans une scène qui montre des Algériens se faire tuer par des soldats français alors même qu'ils se rendent. "C'est un crime de guerre", leur dit Daru. Cela peut-il raviver certaines plaies de part et d'autre de la Méditerranée ? "Il n'y a pas de volonté de controverse et si c'était le cas, ce

serait bien malgré moi", s'est défendu le réalisateur. "C'est facile, 60 ans plus tard, de juger la colonisation, qui est une impasse historique. Il se trouve que dans cette région de l'Atlas, en 1954, l'armée française a abattu une cinquantaine d'Algériens, c'est un fait historique. Il faut montrer les choses comme elles se sont passées", a-t-il ajouté.

"Les Arméniens l'attendaient"

Autre film, autre période, mais thématique similaire. *The Cut*, signé Fatih Akin, est le troisième volet d'une trilogie *L'amour, la mort et le diable* du réalisateur allemand d'origine turque. Il nous plonge cette fois en 1915, en plein génocide arménien. Une nuit, le jeune Nazareth Manoogian est enlevé à sa famille par des gendarmes turcs.

Après avoir survécu à l'horreur du génocide des années plus tard, il apprend que ses deux filles jumelles sont vivantes. Il décide de partir à leur recherche et rencontre pendant son périple des personnes diverses, bienveillantes ou maléfiques. Tahar Rahim, César du meilleur acteur en 2010 pour *Un Prophète* de Jacques Audiard, incarne ce père qui ne capitule jamais. Sa prestation a été particulièrement remarquée, le plaçant parmi les favoris pour une place au palmarès de la Mostra. "C'est le film que les Arméniens attendaient. Cela a pris du temps, la première génération a dû survivre, la deuxième a dû vivre et la troisième réagir et clamer ce qu'elle devait clamer", a déclaré l'acteur français d'origine arménienne Simon Abkarian, qui figure au générique. "Je pense qu'un seul film est insuffisant pour raconter une telle histoire. Le gouvernement turc est toujours très conscient de ce qui se dit au cinéma sur la question arménienne et il y a des lobbies turcs qui savent intervenir quand il le faut", a-t-il affirmé face aux

FESTIVAL LECTURE EN FÊTE Coup d'envoi à Aïn Defla de la 4^e édition

La 4^e édition du festival "Lecture en fête", s'est ouverte lundi à la maison de la culture Emir - Abdelkader d'Aïn Defla avec au programme diverses activités visant notamment à sensibiliser les enfants sur l'importance de la lecture. Près de 30 communes de la wilaya, parmi lesquelles des localités enclavées, abriteront cette manifestation scientifique et culturelle qui se poursuivra jusqu'au 15 septembre, a indiqué la direction de la culture de la wilaya. Une bibliothèque ambulante dont la mission principale est de rendre le livre à la portée des enfants, sillonnera les communes concernées, en proposant aux bambins, scolarisés et non scolarisés, des livres de contes et de récits, a précisé de même source soulignant l'importance d'encourager l'enfant à aimer lire. Toutes les conditions humaines et matérielles ont été mobilisées pour la réussite de ce festival, a affirmé la même source, qui émet le souhait de voir cette manifestation contribuer à un regain d'intérêt pour le livre. Des pièces de théâtre, ateliers consacrés notamment à l'écriture, dessins et travaux manuels, figurent au programme de cette manifestation culturelle.

LISTE COPIEUSE DES TÊTES D'AFFICHE DE LA RENTRÉE THÉÂTRALE

Isabelle Adjani, Carole Bouquet et Marie Gillain de retour sur les planches

Isabelle Adjani, Carole Bouquet, Marie Gillain: autant de vedettes du cinéma qu'on n'avait pas vues sur les planches depuis des années, et qui viennent gonfler la liste copieuse des têtes d'affiche de la rentrée théâtrale, de Claude Brasseur à François Berléand, Francis Huster et Michel Sardou. Isabelle Adjani, dont la dernière apparition au théâtre remonte à 2006 dans *La dernière nuit de Marie Stuart*, incarne ici une femme d'influence, rédactrice en chef, dans *Kinship*, une pièce contemporaine de l'Américaine Carey Perloff, au Théâtre de Paris. Du trio qu'elle forme avec Carmen Maura et Niels Schneider naîtra la tragédie. Carole Bouquet, dont la dernière incursion au théâtre date de 2010, est à l'affiche de *Dispersion*, du dramaturge anglais Harold Pinter (16 septembre), dans une mise en scène de Gérard Desarthe au Théâtre de l'Œuvre. Pinter, maître dans l'art d'instiller la cruauté dans le

quotidien le plus banal, fait aussi la rentrée de la Comédie-Française (Vieux-Colombier) avec *Trahisons*, joué par Denis Podalydès et Laurent Stocker. Marie Gillain, happée par le cinéma *Mon père, ce héros, Marie, L'appât, Le bossu...* n'était plus montée sur les planches depuis 2002. Elle campera la voluptueuse Vanda dans *La Vénus à la fourrure*, tirée du roman érotique de l'Autrichien Leopold von Sacher-Masoch, à l'origine du masochisme, au Théâtre Tristan Bernard, avec Nicolas Briançon. Au Théâtre Edouard VII, Audrey Fleurot, la flamboyante héroïne de la série télévisée *Un village français*, est en vedette du *Dîner d'adieu* mis en scène par Bernard Murat. Un couple (Audrey Fleurot et Eric Elmosnino) fait le tri parmi ses vieux amis, en organisant des dîners de rupture. Mais avec leur plus vieux copain (Guillaume de Tonquédec), rien ne se passe comme prévu...



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU
N°DFEP/SAM/2014

AVIS DE RECRUTEMENT

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectation	Autres conditions
corps des ingénieurs de l'habitat et de l'urbanisme, grade ingénieurs d'état.	Le concours sur titre	Diplôme d'ingénieur d'état	1- Ingénieur d'Etat en génie civil : -Option construction civile et industrielle, -Option structures, -Option voirie et réseaux divers, -Option techniques de la construction 2-Ingénieur d'Etat en géographie : -Option aménagement urbain -Option techniques urbaines 3- Ingénieur d'Etat des équipements techniques et installation de bâtiments	01	Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la wilaya de Tizi Ouzou	

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite de participation au concours sur titre.
- Une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale en cours de validité.
- Une copie certifiée conforme des titres et diplômes exigé ; auquel sera joint le relevé de notes du cursus d'études.
- Fiche de renseignement pour la participation au concours sur titre pour l'accès corps des ingénieurs de l'habitat et de l'urbanisme, grade ingénieurs d'état.

Après leur admission définitive au concours sur titre, les candidats doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :

- Une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national, certifiée conforme à l'original par l'institution ou l'administration organisatrice du concours.
- Un extrait du casier judiciaire, en cours de validité
- Certificat de résidence, pour les concours de recrutement dans les emplois localisés dans les wilayas ou les communes éloignées.
- Extrait d'acte de naissance n° 13
- Certificats médicaux.
- 02 photos d'identité.
- Deux enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat

Délais des inscriptions et dépôts des dossiers : les délais des inscriptions sont fixé a vingt (20) jours, telle que prévue par la décision n° 181 du 27/08/2014, portant ouverture d'un concours sur titre pour l'accès au corps des ingénieurs de l'habitat et de l'urbanisme, grade ingénieurs d'état . Les dossiers de candidature doivent être adressés à la DFEF de Tizi -Ouzou, sise à ex- ITE filles « académie ».

Observation : Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

Midi Libre n° 2272 - Mercredi 3 septembre 2014 - Anep - 143 850

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère De L'habitat, De L'urbanisme et de la Ville
Office De Promotion Et De Gestion Immobilière
De La Wilaya De Ain Defla
NIF :09894.401.001.64.48



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49.114 et 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

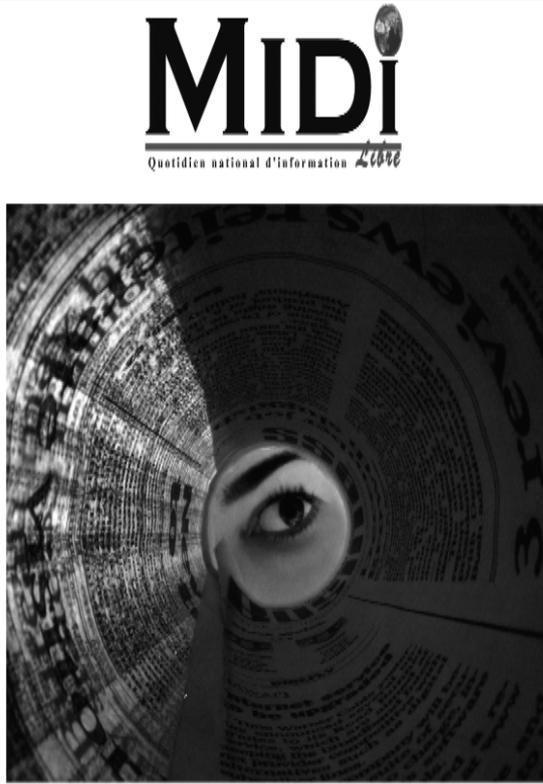
L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Ain-Defla, HAY HADJ KADOUR Ain defla, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert N°08/DMO/4700 (2010-- 2014)/2014 paru dans les quotidiens nationaux : «المشوار الميامي» en date du 22/07/2014 et « Midi Libre » en date du 22/07/2014 relatif à la réalisation de 50/4700 Logts publics localitis a ARIB en TCE y compris VRD du programme quinquennal (2010 / 2014) année 2011 2ème tranche, Qu'après évaluation des offres le marché est attribué provisoirement a :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	NOTE OBTENUE (Note De L'offre Technique)	Montant de l'offre financière proposé en TTC	Montant de l'offre financière après corrections en TTC	Délai proposé	Critère de choix
1	ETB CHICHA AEK NIF : 19644160015927	40.00 > 30	115.557.817,20 DA	115.556.873,20 DA	12 Mois	MOINS DISANTE

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Ain Defla adresse: HAY HADJ KADOUR - wilaya de Ain defla, dans un délai de trois (3) jours a compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le (BOMOP) ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de l'OPGI est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours a compter de la première parution du présent avis dans le (BOMOP) ou dans l'un des quotidiens nationaux

Midi Libre n° 2272 - Mercredi 3 septembre 2014 - Anep - 143 737



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الثقافة
المدرسة الجهوية للفنون الجميلة بتيبازة

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Ecole Régionale des Beaux-Arts de Tiplasa lance l'ouverture du concours sur titre de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialités	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectation	Autres conditions
Administrateur	Concours sur titre	Titulaire d'une licence d'enseignements supérieures ou d'un titre reconnu équivalent	Sciences juridiques et administratives - Sciences économiques - Sciences financières - Sciences commerciales - Sciences de gestions - Sciences politiques et relations internationales - Sociologie sauf la spécialité sociologie éducative - psychologie spécialité organisation et travail - Sciences de l'information et de la communication sauf les spécialités presse écrite et audiovisuelles - Sciences islamiques spécialisation charia et droit.	01	Ecole Régionale des Beaux Arts de Tiplasa	
Attaché principal d'administration	Concours sur titre	Titulaire d'un diplôme d'études universitaires appliquée au un technicien supérieur	Droit des affaires- Management publique - Droits des relations économiques internationales - Commerce international - Marketing, -Gestion des ressources humaines - psychologie	01		
Professeur d'Enseignement Artistique Spécialisé	Concours sur titre	Titulaire d'un diplôme de formation supérieure artistique	Diplôme supérieur des Beaux-Arts .	01		

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite ;
- Une copie certifiée conforme à l'originale de la carte d'identité en cours de validité ;
- Une copie certifiée conforme à l'originale du diplôme accompagnée des relevés de notes ;
- Une fiche de renseignements dûment remplie par le candidat.

Les candidats admis au concours sur titre doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :

- Copie du document justifiant du candidat vis-à-vis du service national ;
- Extrait du casier judiciaire en cour de validité ;
- Un certificat de résidence ;
- Extrait de l'acte de naissance ;
- Certificats médicaux ;
- Deux photos d'identité ;
- Eventuellement une attestation de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité. Celle-ci doit être dûment visée par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé.

Eventuellement une attestation justifiant la période de travail effectué par le candidat dans le cadre de la disposition d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé le cas échéant.

Eventuellement tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité le cas échéant, les travaux de recherche effectués par l'intéressé.

Eventuellement tout document relatif aux travaux et études suivis par le candidat dans la spécialité.

Une fiche familiale pour les candidats mariés.

Délais des inscriptions et dépôts des dossiers :

- Les dossiers des candidats doivent être déposés auprès de L'Ecole Régionale des Beaux Arts de Tiplasa dans un délai de quinze (15) jours, à compter de la date de la première parution de cet avis dans la presse écrite.

Observation :
Les dossiers incomplets ou déposés après les délais requis, ne sont pas pris en considération.

Midi Libre n° 2272 - Mercredi 3 septembre 2014 - Anep - 143 849

J-4 AVANT ALGÉRIE-ETHIOPIE

Les Verts affûtent leurs armes

4 jours, avant la première journée des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations 2015, face à l'Ethiopie, prévue samedi prochain à Addis-Abeba, les Verts sont en conclave à Sidi Moussa afin de figurer les derniers réglages qui s'imposent.

PAR MOURAD SALHI

Le premier responsable à la barre technique des Verts, le Français Christian Gourcuff, a entamé avant-hier lundi un stage de préparation de dix jours pour préparer les deux rencontres face, respectivement, à l'Ethiopie et au Mali. Le coach national a fait appel à 27 joueurs pour entamer la préparation de cette première sortie périlleuse à Addis-Abeba prévue le 6 de ce mois. Les coéquipiers du capitaine Madjid Bouguerra ont eu, hier, l'occasion de rencontrer les médias pour s'exprimer sur le match face à l'Ethiopie et leurs chances de qualification à la prochaine édition qu'abritera le Maroc en 2015.

Pour ce premier galop d'entraînement, le successeur du Bosnien Vahid Halilhodzic, en l'occurrence le Français Christian Gourcuff, devra bénéficier de l'ensemble de son effectif avec l'arrivée des retardataires qui ont accompli leurs obligations avec leurs clubs respectifs. C'est vrai que la sélection algérienne vient de sortir d'une compétition la tête haute, en se qualifiant pour la première fois au



deuxième tour, mais les choses sont différentes cette fois-ci. Avec le changement du staff technique, les sorties périlleuses en Afrique et ce laps de temps de préparation, les coéquipiers de Islam Slimani doivent s'attendre à de chauds débats. L'entraîneur français Gourcuff qui s'ap-

prête à disputer son premier match à la tête de la barre technique de la sélection nationale, ne veut pas rater ses débuts. Il n'a rien prononcé depuis son arrivée en Algérie, le premier responsable à la barre technique des Verts espère revenir d'Addis-Abeba avec une victoire.

Psychologiquement, le groupe que dirige le Français, Christian Gourcuff, a le moral au beau fixe après sa participation honorable à la dernière Coupe du monde au Brésil. Physiquement, les camarades d'Abdelmoumene Djabou sont au top en ce moment et la plupart des joueurs convoqués à cette occasion ont déjà disputé des matches avec leur club respectif.

Pour ces deux premiers matches des éliminatoires de la prochaine édition de la coupe d'Afrique, le technicien français des Verts ne compte pas effectuer de grands changements dans la composante. Lui qui était présent lors des matches de l'équipe nationale au Brésil, a une idée bien précise sur chaque joueur. L'entraîneur des Verts profitera de ce laps de temps qui précède cette première journée pour apporter les derniers réglages qui s'imposent. Les joueurs de la sélection nationale ainsi que leur staff technique s'envoleront demain jeudi pour Addis-Abeba pour y affronter samedi l'Ethiopie en match comptant pour la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2015 au Maroc.

VIOLENCE DANS LES STADES

Finalisation des textes d'application



Le ministère des Sports a décidé, lundi à Alger, d'activer la finalisation et la promulgation des textes d'application, notamment ceux relatifs aux comités de supporters, à la commission nationale exécutive de prévention et de lutte contre la violence, ainsi que le fichier national des personnes interdites d'accès aux infrastructures sportives. Au cours d'une réunion de coordination

présidée par le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, et consacrée à la feuille de route complémentaire du secteur en matière de prévention et de lutte contre la violence, il a été également convenu de "la généralisation de l'installation de système de vidéo surveillance dans tous les stades de football accueillant les matches de Liges 1 et 2 professionnelles", a indiqué le ministre. Il a été également question lors de cette réunion, intervenue au lendemain de la tenue d'un Conseil interministériel consacré dimanche à la délinquance dans les enceintes et établissements publics, de "la saisine des responsables des infrastructures sportives à l'effet de généraliser la signature de convention d'utilisation des

enceintes sportives avec des clubs déterminant les droits et les devoirs des deux parties". D'autre part, tous les clubs de football sont dans l'obligation de signer une convention d'utilisation des infrastructures avec les responsables des stades avant la reprise du championnat national et de procéder à la désignation d'un responsable de la sécurité au sein des clubs, selon la même source. Enfin, les clubs sont tenus d'ouvrir le dossier de la formation des stadiers en étroite collaboration avec la Direction générale de la Sécurité nationale qui a exprimé sa disponibilité, précise le ministère des Sports qui saisira l'ensemble des fédérations à l'effet d'appliquer cette feuille de route.

MONDIAL-2014 DE JUDO HANDISPORT ALGÉRIE

Objectif : le podium pour les plus expérimentés

La sélection algérienne de judo pour mal-voyants (handisport), composée de cinq athlètes dont deux juniors, prendra part au championnat du Monde, du 1^{er} au 7 septembre au Colorado (Etats-Unis), avec l'obligation de podium pour les plus expérimentés, a indiqué l'entraîneur de l'équipe nationale, Rezki Belkacem. Le choix du staff technique pour le Mondial américain s'est porté sur les deux ex-champions du monde et paralympiques Sid-Ali Lamri (-66kg), Mouloud Nora (-60kg), leur compatriote Mohamed-Kamel Belabes (-60kg) et les deux juniors Youcef Redjai (-73kg) et Abdelaoui Cherine (-52kg). "En raison de l'importance de l'évènement et l'obligation de résultat, notre choix s'est porté sur les athlètes les plus expérimentés et qu'on estime capables de réaliser cet objectif qui reste dans leurs cordes", a déclaré Belkacem à l'APS. Les trois judokas seniors sont des habitués des grands évènements et ont eu à monter, au moins une fois, sur un podium mondial, à l'image de Lamri, Nora et Belabes, alors que la participation des deux juniors (Redjai et Abdelaoui) est inscrite dans la politique de lancement

dans le bain des jeunes athlètes. "On aurait aimé faire participer plus d'athlètes, mais vu le coût du déplacement et le niveau de la compétition, on a préféré limiter notre présence à cinq athlètes dont deux juniors qui seront tenus d'aller le plus loin possible dans la compétition", a expliqué l'entraîneur national. Pour ce faire, les athlètes algériens ont effectué une "bonne" préparation ponctuée par une compétition amicale pour l'équipe avec les valides de l'équipe nationale de Pologne. Une préparation qualifiée de "bonne et bénéfique" pour les athlètes qui ont énormément progressé. "Les athlètes sont prêts pour le Mondial. Pour la première fois, ils n'ont pas de problème avec leur poids (1^{er} ennemi du judoka). En plus, tous les examens concernant la classification de nos athlètes ont été effectués par l'ophtalmologue Hamid Lakel qui va les défendre auprès de la commission de classification de l'IBSA au Colorado", a souligné le coach national. Selon le programme de classification établi récemment par l'IBSA (Fédération internationale des sports pour visuels), la classification de trois judokas algériens sera revue à l'occasion du Mondial. Il s'agit de

Mouloud Nora, Abdelaoui Cherine et Mohamed Belabes. "Nous avons reçu une notification de l'IBSA indiquant que seuls les athlètes (B3) seront revus, avant le début de la compétition, alors que les classes des B1 et B2 ne seront pas concernés, vu leur nombre important", a-t-on expliqué à la Fédération algérienne handisport (FAH). Les cinq athlètes algériens entreront en lice, le jeudi 4 septembre, dans les catégories -60kg, -66kg et 73kg/hommes et -52kg dames, avec les éliminatoires dans la matinée, alors que les finales de ces catégories auront lieu dans l'après-midi du même jour. La compétition par équipes, à laquelle la sélection nationale pourrait prendre part, est programmée le samedi 6 septembre. Plus de 200 athlètes (hommes et dames), représentant une trentaine de pays, sont annoncés pour prendre part au Mondial américain. Lors de la dernière édition disputée à Antalya en Turquie en 2011, l'Algérie avait remporté six médailles dont une en or. L'Azerbaïdjan avait remporté la première place avec quatre médailles (deux or, une argent et une bronze), suivie de la Chine avec trois médailles dont deux en or.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recruté pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
 D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
 D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

Pilote et met en œuvre la politique commerciale
 Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
 Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
 Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences

Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
 Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
 Elabore les stratégies de ventes offensives
 Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
 Met en place un réseau de distribution
 Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
 Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

Développe et suit les grands comptes
 Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
 Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
 Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants

Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
 Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures

Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
 Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- Grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

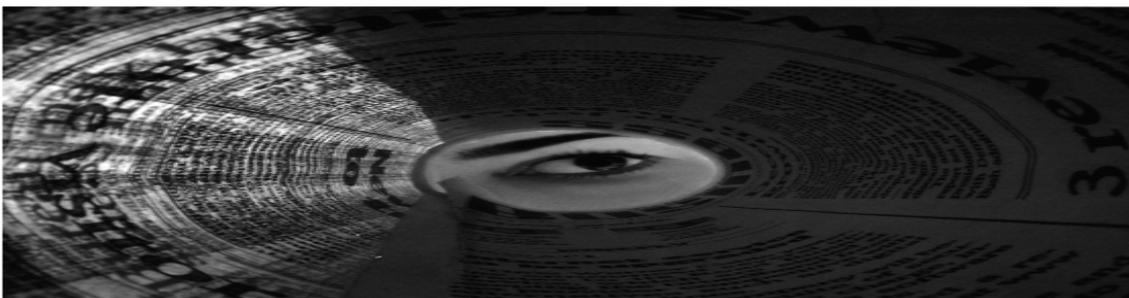
- Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
 Tel : 021 680 296/021 687 086
 Fax : 021 298 595

MIDI
 Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
 Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

La coca



Ingrédients

Pour la farce

3 oignons émincés en lamelles
2 tomates coupées en dés
2 poivrons grillés, pelés, épépinés et coupés en lamelles
Sel, poivre
Huile d'olive

La pâte

500 g de farine
1 tasse d'huile d'olive
Sel

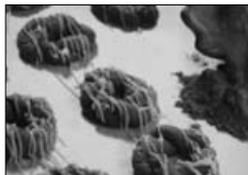
Préparation

Verser la farine dans un récipient avec l'huile et le sel, bien sabler entre les mains jusqu'à absorption complète du corps gras. Mouiller doucement en pétrissant jusqu'à ce que la pâte devienne lisse et assez molle. Former des petites boulettes, laisser reposer.

Faire revenir les oignons ajouter les tomate, assaisonner et laisser cuire doucement puis ajouter les poivrons, saupoudrer de paprika continuer la cuisson toujours à petit feu jusqu'à absorption de toute la sauce. Laisser refroidir

Reprendre la pâte faire des abaisses fines, couper des cerclé à l'aide d'un bol mettre un peu de farce plier la pâte en deux de façon qu'elle forme une demi lune bien souder les morceaux avec les doigts Former de beaux chaussons, badigeonner de jaune d'œuf. Cuire au four à feu moyen.

Sablées tressés



Ingrédients

100 g de beurre ramolli
100 g de sucre semoule
1 œuf
225 g de farine
25 g de poudre de cacao.

Décoration

100g de chocolat blanc.

Préparation

Dans un récipient, fouetter au batteur le beurre, le sucre et l'œuf jusqu'à l'obtention d'une substance crémeuse. Ajouter progressivement la farine, le cacao et bien pétrir. Couvrir le récipient et mettre au réfrigérateur pendant 15mn.

Former des minces bâtonnets de pâte, tresser chaque bâtonnet puis souder ses deux extrémités pour former un anneau. Disposer les gâteaux dans une plaque huilée et farinée. Mettre dans un four préchauffé à (190°C) et faire cuir de 15 à 20mn environ. Sortir du four les gâteaux et laisser refroidir.

Faire fondre le chocolat blanc au bain-marie et le mettre dans un petit sac de congélation. Percer un angle et presser pour dessiner des fines lignes pour décorer les gâteaux.

NUTRITION

Les aliments bons pour le moral

Certains aliments peuvent avoir un bon effet sur notre santé et notre bien-être. Pour vous soigner avec le contenu de votre assiette, voici un petit résumé des aliments bons pour la santé et pour la bonne humeur.

Oméga 3 et poissons gras

Les poissons gras renferment des oméga 3. Ces graisses rentrent dans les membranes qui entourent nos cellules nerveuses. De récentes études montrent que le manque en oméga 3 contribue aux troubles de l'humeur et à la dépression.

Certes, on ne résout pas le problème de la dépression exclusivement avec des oméga 3 mais éviter les carences favorise l'équilibre nerveux. Manger deux fois par semaine des anchois, des sardines, ou du thon est suffisant.



Magnésium, fruits et légumes secs

Les fruits et légumes secs sont parmi les aliments les plus concentrés en magnésium, un sel minéral rarement présent dans notre alimentation.

Une carence en magnésium peut expliquer l'anxiété ou la nervosité de certaines personnes.

Le stress entraîne un déficit

en magnésium qui, à son tour, aggrave les effets du stress : c'est un véritable cercle vicieux. Privilégier le plein de magnésium naturel. On le trouve notamment dans les légumes secs, les coquillages, les fruits secs du type noix de cajou et amandes, le chocolat noir, les aliments céréaliers complets. Les aliments les plus riches en magnésium sont aussi riches en

cuivre, un oligo-élément responsable de la libération de neurotransmetteurs qui favorisent la bonne humeur.

Vitamine C, fruits et légumes frais

Les fruits et légumes sont nos garants exclusifs de vitamine C, la vitamine la plus connue qui renforce nos défenses immunitaires et participe à la production des hormones du moral, la noradrénaline et la dopamine.

Il est donc important de manger chaque jour un agrume, des fraises, du chou, des épinards, du fenouil ou du poivron. Et de parsemer les plats, d'herbes fraîches et de jus de citron.

Sucre et chocolat

Les glucides, plus connus sous le nom de sucres, sont le carburant essentiel de l'organisme, et le seul utilisable par notre cerveau. Un repas riche en glucides favorise une forte concentration cérébrale en sérotonine, substance du bien-être qui vient à manquer quand on est déprimé. Voilà pourquoi les aliments sucrés nous font craquer quand on est contrarié. Le

UN JARDIN AUX COULEURS DU SOLEIL

Planter les tournesols

Le tournesol est originaire d'Amérique du Nord. Le mot tournesol (de l'italien tornasole: qui tourne avec le soleil).

Il est cultivé pour la production d'huile et d'aliments mais aussi pour les bouquets de fleurs.

La fleur

La fleur est simple ou double du jaune vif au rouge.

Elle éclot à partir de juin ou juillet.

Plantation et multiplication

Le sol devrait être riche. On enfouit du fumier avant le semis

La multiplication s'effectue par graines. Les graines se récoltent en septembre.

Culture et entretien :

Les tournesols se plaisent à la chaleur. Exposition: soleil ou mi-ombre.

En pot : l'arrosage doit être fréquent et copieux pendant la période de croissance.

En terre : arroser de temps à autre lorsqu'il commence à flétrir. Il est relativement résistant à la sécheresse.

Fertilisation : azote et potasse pendant tout le cycle.

Ennemis et maladies

Limaces et escargots lorsqu'il vient de germer. Ils



sont très friands des jeunes pétales de fleurs

Sensible au mildiou en fin de saison lorsqu'il y a de l'humidité.

En cuisine

Plante très utilisée pour la fabrication d'huile. Chaque graine contient 40% d'huile.

On consomme aussi les graines grillées et salées.

Astuces

Pollinisation des arbres fruitiers



pollen. Plantez une variété pollinisatrice à proximité. Idem pour les pruniers et

Contre la mouche de la carotte



certains poiriers. En été, la larve de cette mouche creuse des galeries

dans les racines et peut réduire



à néant votre production. Il faut absolument traiter le sol sur le semis.

Cultiver les radis...

Vous pouvez les cultiver de mars à début septembre. Pour cela, faites des semis

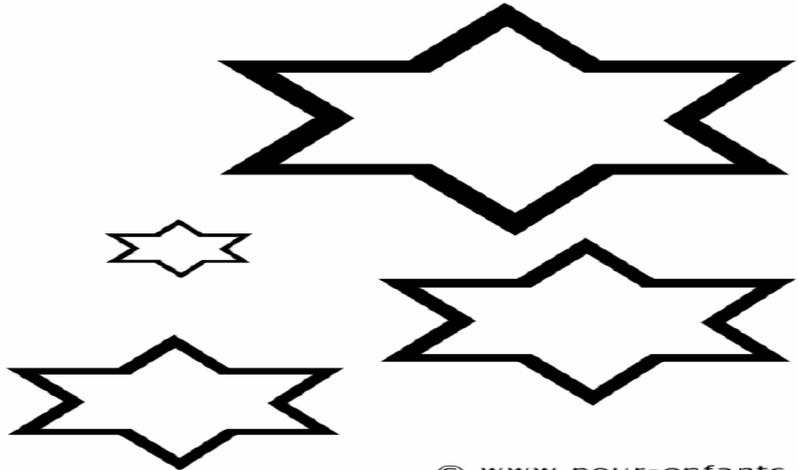
successifs. Les plantes ne doivent pas manquer d'eau si vous n'aimez pas les radis trop piquants...la laitue

Faites des semis successifs tous les 15 jours sur des lignes, espacées de 30 cm, en enfouissant les graines à 1 ou 2 cm de

Pourquoi dessine-t-on les étoiles en forme d'étoiles ?

Si vous deviez dessiner une étoile, vous dessineriez probablement une forme à quatre ou cinq branches. Pourtant, vous savez que les étoiles sont rondes, comme le Soleil. Alors pourquoi les représentons-nous de cette manière ?

Si nous savons que les étoiles, comme le Soleil, sont de grosses boules de plasma brûlantes, pourquoi persistons-nous à les représenter avec des branches ? Le youtubeur *Minute Physics* vient de poster une nouvelle vidéo expliquant dans des termes simples la solution de ce mystère. Et elle tombe sous le sens : nous dessinons des étoiles pointues, car c'est comme cela que nous les voyons ! Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls, puisque les télescopes voient également les étoiles de cette manière. Mais à quoi est-ce dû ? L'œil déformerait les ondes lumineuses L'homme a toujours représenté les étoiles avec quatre, cinq ou six branches, voire plus. Ceci serait dû à la structure de notre œil, qui déforme la lumière. En passant au travers d'une ouverture ou en rencontrant un obstacle, la lumière subit ce que l'on appelle une diffraction. Cela signifie que l'objet qu'elle a traversé ou rencontré laisse son empreinte sur les ondes lumineuses : ces dernières se retrouvent diffusées par chaque point de l'objet et nous voyons alors des formes géométriques correspondant à l'objet. Le principe est le même avec notre œil, dont les lentilles sont formées de fibres. Quand ces fibres se rencontrent, elles forment de petites



© www.pour-enfants.fr

imperfections appelées lignes de suture. Ces dernières laissent une empreinte particulière sur la lumière qui traverse nos yeux. Ainsi, de loi, une étoile devrait avoir l'air d'un petit point. Mais les lignes de suture de l'œil déforment la lumière, et nous voyons alors des branches. D'autres recherches suggèrent que cette perception dépendrait aussi de l'humidité de nos yeux, de la forme de nos paupières ou encore de nos cils, qui bloqueraient la lumière.

Même les télescopes se font avoir

Le phénomène se produit également avec les télescopes. Si vous regardez les photos prises par Hubble par exemple, vous constaterez que les étoiles ont également l'air d'avoir des branches. C'est tout simplement parce le dispositif de réflexion des télescopes est soutenu par une structure à quatre branches. Le schéma de diffraction reprend donc la forme de cette structure, et les étoiles ont l'air d'avoir quatre pointes.

Des nuages d'eau détectés hors du système solaire

En étudiant une naine brune située à seulement 7,3 années-lumière de la Terre, des astronomes ont relevé les signes de nuages d'eau gelée. Des astronomes américains ont récemment décelé les signes de nuages d'eau gelée, situés à seulement 7,3 années-lumière de la Terre. Cette distance, relativement faible, est équivalente à deux fois celle séparant notre planète d'Alpha du Centaure, le système stellaire le plus proche du soleil. Les nuages en question enveloppent une naine brune de la taille de Jupiter appelée WISE J0855-0714. Elle a été découverte en 2013 par

Kevin Luhman, astrophysicien à l'université d'Etat de Pennsylvanie. Située dans la constellation de l'Hydre, elle est le corps céleste de son genre le plus proche mais aussi le plus froid connu ce jour. Sa température de surface est en effet estimée entre -43 et -13 degrés Celsius. "Depuis sa découverte, j'ai été obsédée par cet objet" confie à *Sciencemag*, Jacqueline Faherty, astronome à la Carnegie Institution de Washington et responsable de la découverte des nuages. La scientifique et son équipe ont dû surmonter de nombreux obstacles physique pour analyser la naine brune car si celle-ci est assez similaire à une planète

géante, elle n'en reste pas moins solitaire et n'orbite autour d'aucune étoile.

Un corps céleste difficile à observer

De part son éloignement, sa taille relativement petite, son manque d'éclairage et ses basses températures, WISE J0855-0714 est difficile à repérer avec les observatoires terrestres. Pour la découvrir, Kevin Luhman a dû analyser les images récoltées entre 2010 et 2011 par le Wide-Field Infrared Survey Explorer (WISE), télescope spatial américain qui permet d'observer le ciel dans l'infrarouge. Quant à Jacqueline Faherty et ses

collègues, leurs travaux de recherche ressemblent à un véritable parcours du combattant. "J'ai dû me battre avec le télescope pour essayer d'obtenir cette détection" explique l'astronome. Elle poursuit ironiquement : "Je voulais mettre de la peinture de guerre sous les yeux et porter un bandana, parce que je savais que cela n'allait pas être une chose facile à faire". Des nuages d'eau en dehors du système solaire L'étude, menée durant trois nuits du mois de mai avec les télescopes Magellan au Chili, a consisté à récolter et analyser 151 images capturées dans l'infrarouge. Les résultats, qui seront prochainement publiés dans

les *Astrophysical Journal Letters*, indiquent la présence de nuages d'eau glacée et de nuages de sulfure de sodium autour de la naine brune. Selon les chercheurs, il s'agit des premières preuves de nuages d'eau en dehors du système solaire. De la vapeur avait déjà été repérée dans le passé sur des exoplanètes mais jamais de nuages. La découverte devra être confirmée à l'aide de spectres. Étant donné que la naine brune est très difficile à distinguer, cette opération pourrait nécessiter l'intervention du télescope spatial James Webb, qui sera lancé dans quelques années.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Coffre-fort

Inventeur : Alexandre Fichet Date : 1844 Lieu : France

Le coffre-fort a été inventé par le serrurier Alexandre Fichet. En 1864, Auguste Nicolas Bauche ouvre un atelier et crée un coffre-fort qu'il baptise *La cuirasse*. Fichet et Bauche décidèrent de fusionner leurs compagnies en 1967 pour fabriquer des coffres-forts et trouver ensemble une solution pour vaincre les voleurs.



**RELOOKING EXTRÊME :
SPÉCIAL OBÉSITÉ MEHRBOD**

20h50



Mehrbod a 32 ans et pèse 197 kilos. Dès l'enfance, il a connu des problèmes de poids, qui n'ont fait qu'empirer avec le temps. Mehrbod est né pendant la révolution iranienne et sa famille a fui le pays. Manquer de nourriture, il connaît. Il s'est donc rattrapé en arrivant aux États-Unis. Mehrbod sait qu'il est devenu accro à la nourriture et en a assez d'être pris au piège dans ce corps obèse. Ce DJ de profession est un compagnon aimant qui ne rêve que d'une chose : épouser sa petite amie et avoir une vie bien remplie. Il fait donc appel à Chris Powell afin de recevoir l'aide dont il a besoin pour changer

**EN QUÊTE D'ACTUALITÉ CHIPS ET
GRILLADES : LA BATAILLE DES
GÉANTS DE...**

22h30



Les Français raffolent tant des chips que les marques renouvellent continuellement la gamme en lançant les arômes les plus variés... Quels sont les ingrédients utilisés ? Comment les fabricants choisissent-ils les nouveaux parfums pour séduire le consommateur ? Avec les beaux jours, les rayons des bouchers et des hypermarchés se remplissent de brochettes en tout genre. Mais d'une brochette à l'autre, les prix varient de 10 à 35 euros le kilo de boeuf ! Comment expliquer de telles différences de prix ? Enfin, un produit venu d'Espagne a envahi nos tables : le gazpacho, une soupe fraîche andalouse. Les industriels se livrent une guerre sans merci pour profiter de ce marché

**DÉTECTIVES ABUS DE FAI-
BLESSE**

20h45



Anna Roche, la femme de Philippe, vient de rentrer en France après deux années sans donner de nouvelles. Retrouvailles en demi-teinte avec Philippe. Hugo est ravi tandis que Xenia ne peut s'empêcher de lui en vouloir. Au sein de l'agence, Nora semble troublée par le retour d'Anna. Elle tente de parler à Philippe. Et si c'était l'occasion de lui avouer la vraie raison de son association avec la famille Roche ? Une amie d'enfance prend contact avec Philippe. Elle craint pour sa mère qui semble sous l'emprise d'un jeune homme. Abus de faiblesse, escroquerie, ou aventure passagère ? Maxime, épaulé par Santo, dépanne le petit-fils d'un vieux copain accusé de divers petits vols

**DES RACINES & DES AILES PASSION
PATRIMOINE : DES CHARENTES AU
POITOU**

20h45



Entre Atlantique et Limousin, le Poitou-Charentes est l'une des régions françaises les plus prisées par les visiteurs. Chaque année, des millions de personnes sont attirés par ses plages, son climat et sa douceur de vivre. «Des racines & des ailes» est parti à la rencontre d'architectes, d'historiens, d'archéologues et de membres d'associations qui, parfois, ont tout quitté pour vivre leur passion et sauvegarder le patrimoine de cette région... À travers leurs regards, c'est un voyage dans un Poitou-Charentes singulier et surprenant qui est proposé entre Talmont-sur-Gironde, Meschers-sur-Gironde, Royan, Aubeterre-sur-Dronne et le marais de Brouage



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

HOLY MOTORS

22h55



De l'aube à la nuit, quelques heures dans l'existence de Monsieur Oscar, un être qui voyage de vie en vie. Tour à tour grand patron, meurtrier, mendiant, créature monstrueuse, père de famille... Monsieur Oscar semble jouer des rôles, plongeant en chacun tout entier. Il est seul, uniquement accompagné de Céline, longue dame blonde aux commandes de l'immense machine qui le transporte dans Paris et autour. Tel un tueur consciencieux allant de gage en gage. À la poursuite de la beauté du geste. Du moteur de l'action. Des femmes et des fantômes de sa vie. Mais où est sa maison, sa famille, son repos ?

UNE PURE AFFAIRE

20h45



David Pelame a la quarantaine. Il est marié à Christine depuis assez longtemps pour avoir oublié qu'ils s'aimaient autrefois. Avec ses deux enfants, la communication se fait de plus en plus rare. Professionnellement, David n'est jamais devenu le grand avocat associé d'un cabinet de renom qu'il rêvait d'être, mais plutôt un simple grappe-papier qui excelle dans les tâches les plus rébarbatives. Bref, la vie de David ne fait pas rêver. Si on avait un conseil à lui donner ?... Ce serait qu'il se ressaisisse. C'est ce qu'il va faire, en découvrant, le soir de Noël, une valise pleine de cocaïne et un téléphone croulant sous les appels de clients

MAISON À VENDRE

20h50



Martine et Jacques sont ensemble depuis dix-huit ans. Ces jeunes retraités habitent Poissy, dans les Yvelines, mais rêvent de vivre à la montagne. Ils ont décidé d'acheter un logement à Albertville, mais pour cela il leur faut vendre l'appartement de Poissy. Or, en un an, ils n'ont eu aucune proposition. Martine est passionnée par le Moyen Âge et de nombreuses épées trônent sur les murs. Sophie Ferjani et Stéphane Plaza vont tenter d'aider le couple - Catherine, 56 ans, télésecrétaire médicale, vit avec sa fille Caroline à Bruyère-le-Châtel dans l'Essonne. Elle a contracté un prêt relais pour déménager, mais aucun visiteur n'a semblé intéressé par son appartement

BLACKLIST LE MARMITON

20h50



Liz doit participer au procès d'un trafiquant de drogue nommé Hector Lorca. Elle a contribué à son arrestation quand elle travaillait au FBI. Red la prévient que les hommes de Lorca sont entrés en contact avec lui pour lui demander d'organiser son exfiltration. Effectivement, pendant le procès, le témoin à charge principal se fait enlever, ce qui invalide le dossier contre le prévenu. Le FBI retrouve la trace du témoin dans un motel mais pas son corps. Red révèle à Liz que «le Marmiton» s'est chargé de lui : il s'agit d'un nettoyeur très efficace qui ne laisse rien des corps qu'on lui demande de faire disparaître



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
IANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.78.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzouf
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarh : 02100001130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Raphaëlle Dupire

*elle fait ses débuts dans
Le Grand Journal*

*Raphaëlle Dupire,
la nouvelle Miss
météo du Grand
Journal a présenté
son premier
bulletin. Elle est
arrivée en plateau
accompagnée de
Doria Tillier.*



Ariana Grande

**elle fait le show
à New-York !**

Ariana Grande a donné rendez-vous à ses fans à New-York pour sa venue au Today Show. En très grande forme, la chanteuse a interprété plusieurs titres de son nouvel album.

Pattinson

**en couple avec
Tahliah Barnett ?**

Robert Pattinson
aurait-il retrouver
chaussure à son pied ?
D'après The Sun, cela
ferait un moment que
l'acteur partagerait
une idylle avec la
chanteuse britannique
Tahliah Barnett.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h45
Dohr	12h53
Asr	16h24
Maghreb	19h52
Icha	21h53

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

ÉPIDÉMIE D'EBOLA ET HADJ

L'Arabie saoudite prive l'Afrique de l'Ouest de visas

PAR RACIM NIDAL

Les ressortissants du Libéria, de Guinée et de Sierra Leone sont concernés par la suspension de l'octroi de visas de travail et du pèlerinage.

Les pays touchés sont de plus en plus isolés.

L'Arabie saoudite a annoncé lundi la suspension de l'octroi des visas de travail aux ressortissants du Libéria, de Guinée et de Sierra Leone, touchés par l'épidémie d'Ebola, après une mesure similaire concernant les visas du hadj (pèlerinage musulman) pour ces pays. En vertu de cette mesure, prise par le ministère saoudien du Travail, « il a été décidé d'interdire provisoirement le recrutement » depuis ces trois pays d'Afrique de l'Ouest, « à l'instar d'une mesure similaire en avril concernant l'octroi des visas du Hadj et de la Omra » (petit pèlerinage) à La Mecque, selon l'agence officielle Spa.



Le vice-ministre du Travail Moufarradj al-Haqabani a cependant indiqué que la suspension des visas ne touchait pas la Nigeria où « tous les cas d'Ebola recensés provenaient de l'étranger ». Il a ajouté que toutes les personnes en prove-

nance d'Afrique de l'Ouest étaient « soumises à des tests de laboratoire » pour prévenir toute contamination dans le royaume.

Ce pays a commencé à recevoir les premiers contingents des quelque 2 millions de fidèles, attendus pour le pèlerinage annuel de La Mecque, début octobre.

Le virus Ebola, contre lequel aucun traitement ni aucun vaccin n'existe, a fait 1.552 morts sur 3.069 cas recensés : 694 au Libéria, 430 en Guinée, 422 en Sierra Leone et six au Nigeria, selon le dernier bilan au 26 août de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Un premier malade a également été découvert la semaine dernière au Sénégal. Une autre flambée d'Ebola touche par ailleurs la République démocratique du Congo.

R. N.

MOBILIS-COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN

Consolidation du partenariat

Mobilis et le Comité olympique et sportif algérien (COA) ont le plaisir d'annoncer le prolongement et le renforcement de leur partenariat jusqu'aux Jeux Olympiques (JO) de Tokyo-2020.

Cette décision est intervenue après concertation des deux parties, en tenant compte des échéances et événements qui marqueront la scène sportive algérienne à court, moyen et long termes, ainsi que les objectifs que s'est assigné le COA lors des différentes compétitions et rendez-vous sportifs, à échelle nationale et internationale. Le Président-directeur général de Mobilis, Saâd Damma, qui a remercié le COA pour sa confiance, a déclaré : « Nous sommes fiers d'accompagner le mouvement olympique algérien, avec toutes ses disciplines, jusqu'aux JO-2020, grâce à un nouveau contrat avec le COA qui renforce et élargit notre précédent partenariat qui court jusqu'à 2016. Mobilis est l'entreprise citoyenne qui ne ménagera aucun effort pour répondre et prendre en charge les aspirations de la jeunesse algérienne, ce qui permettra sans doute, avec tous les efforts

fournis par le COA, l'émergence de nouveaux champions qui vont hisser haut le drapeau national », a ajouté M. Damma. De son côté et à l'issue de l'accord passé entre Mobilis et le COA, le président de l'Instance olympique et sportive algérienne a souligné : « Le nouveau contrat liant nos deux parties, dont la dimension et l'aura au plan national et international ne sont plus à présenter, vise à renforcer et à élargir le partenariat existant entre le Comité Olympique et Sportif Algérien (COA) et Mobilis et permettra ainsi, la prise en charge des aspirations des jeunes talents sportifs algériens et l'émergence de nouveaux champions à même de hisser les couleurs nationales ». M. Berraf a mis en exergue les nouvelles actions prévues par le COA, et entrant dans le cadre de ses missions, comme le trophée annuel du Fairplay dédié à la mémoire du docteur Mohand Amokrane Maouche, premier président du COA et de la FAF, ainsi que le prix annuel des meilleurs sportifs, entraîneur dirigeant, et équipe, sans oublier les journées portes ouvertes sur les valeurs olympiques et la semaine olympique, entre autres.

« La prolongation de la durée du contrat jusqu'à 2020 répond au souci de notre équipe dirigeante que j'ai l'honneur de présider afin d'assurer une stabilité en termes de garantie pour le COA pour mettre en œuvre ses programmes de façon pérenne,



dans l'intérêt exclusif de notre sport » a ajouté le président du COA. Mustapha Berraf a en outre, rassuré tous les membres du mouvement sportif national sur les perspectives d'avenir qui ne souffriront d'aucun manque en termes de soutien, en soulignant : « Tout cela ne sera possible que en étroite collaboration avec le ministère des Sports et Mobilis, notre partenaire privilégié ». A la faveur de ce nouveau contrat, et ceux conclus récemment avec la Fédération algérienne de football et la Ligue de football professionnel ainsi qu'avec plusieurs clubs de football et fédérations, Mobilis est incontestablement le premier partenaire du sport national.

BOUMERDÈS

Tentative d'immolation de deux jeunes chômeurs

Deux jeunes chômeurs ont tenté de se suicider, samedi dernier, dans la commune de Boudouaou, située à une quinzaine de km à l'ouest de Boumerdès, a-t-on appris de source locale. Les deux malheureux se sont révoltés, selon la même source, contre ce qu'ils considèrent comme une « exclusion » leurs noms n'apparaissant pas dans la liste des bénéficiaires de locaux commerciaux construits au sein du marché de la même ville. En premier lieu, les jeunes chômeurs se sont aspergés d'essence avant de lacérer leurs corps et menaçant d'y mettre le feu. La scène se déroulait durant la nuit. Les passants ne savaient quoi faire devant l'effroyable scène, surtout après que les jeunes protestataires soient montés sur le toit du siège de l'APC. Ils ont menacé de mettre le feu à leurs corps et de se jeter du

haut du siège de l'hôtel de ville. Les agents de l'ordre, présents sur les lieux, ont tenté à plusieurs reprises de dissuader les jeunes de commettre l'irréparable, mais en vain. Ce n'est qu'après plus de deux heures de pourparlers que les deux jeunes ont abandonné leur funeste projet. Selon notre source, ce sont des amis et proches des jeunes chômeurs qui auraient réussi à leur faire entendre raison. Au printemps dernier, faut-il le rappeler, deux cas de tentative de suicide similaires ont été enregistrés au chef-lieu de wilaya, l'une d'entre elles concerne un demandeur de logement qui avait menacé de se jeter de l'immeuble abritant la daïra de Boumerdès et l'autre l'immolation d'un homme. à l'intérieur du siège de la wilaya qui réclamait, également, un logement.

T. O.

UN VÉHICULE LÉGER PERCUTÉ PAR UN SEMI-REMORQUE À BATNA

Cinq morts et deux blessés près de Bitam

Cinq personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi après-midi sur la route nationale 78 dans sa portion reliant la localité de Bitam à Batna dans la wilaya de Biskra, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Les personnes décédées, un homme, deux femmes et deux fillettes, étaient toutes à bord d'un véhicule de tourisme

qui a été percuté de plein fouet par un camion semi-remorque dont les deux occupants ont été blessés, a indiqué la même source.

Il s'agit du second accident mortel en moins de 24 heures dans la wilaya de Batna, un motocycliste ayant également trouvé la mort, dimanche dans la commune de Chaâba, après avoir été fauché par un véhicule, ont relevé les services de la protection civile.